

Le journal DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS

Été 2025

N°11

Parution annuelle



À découvrir dans ce journal :

Le rapport d'activités

Tribune libre aux communes

Le point sur les finances & les projets

Les actualités touristiques

Et bien d'autres informations...

Nouveaux regards en Pays dunois 2024-2025

www.paysdunois.fr



Sommaire

- 4 > 7 Hommages & évènements : ils ont marqué l'année
- 8 > 9 Soutien affirmé à la proximité
- 10 > 13 Le point sur les finances & la fiscalité
- 14 > 15 Urbanisme intercommunal et développement durable
- 16 > 17 L'environnement : sobriété des usages de l'eau potable
- 18 > 21 Les projets de travaux & d'équipements
- 22 > 23 Le développement économique
- 24 > 25 Les sites culturels & touristiques : bilan 2024
- 26 > 29 Les actions communautaires culturelles & touristiques
- 30 > 33 Les activités de pleine nature : le Pays dunois, terre de sport
- 34 > 35 La petite enfance
- 36 > 37 Les missions de la Palette
- 38 > 39 Le Projet Alimentaire Territorial en Pays dunois
- 40 > 41 Des services aux habitants
- 42 > 43 Santé et solidarité en Pays dunois

infos pratiques

Communauté de communes du Pays dunois

SIÈGE - SERVICE ADMINISTRATIF 05 55 89 12 03 - accueil@ccpaysdunois.fr

MICRO-CRÈCHE ET RELAIS PETITE ENFANCE (ex RAM) 05 55 89 31 80

creche@ccpaysdunois.fr - ram@ccpaysdunois.fr

REPAS À DOMICILE 05 55 89 12 03 - accueil@ccpaysdunois.fr

OFFICE DE TOURISME 05 55 89 24 61 - info@paysdunois-tourisme.fr

HÔTEL LÉPINAT 05 55 63 01 90 - hotel.lepinat@ccpaysdunois.fr

ESPACE MONET ROLLINAT 05 55 89 27 73 - emr@ccpaysdunois.fr

MICROFOLIE DU PAYS DUNOIS 07 56 43 20 25 - microfolie@ccpaysdunois.fr

TUILERIE DE POULIGNY 05 55 62 19 61 - tuilerie.pouligny@ccpaysdunois.fr

FORTERESSE DE CROZANT 05 55 89 24 61 - info@paysdunois-tourisme.fr

La Palette

LA PALETTE, FRANCE SERVICES 05 87 66 00 00 - contact@lapalette23.fr - www.lapalette.tl

ACCUEIL DE LOISIRS "LA CABANE MAGIQUE" 06 88 08 96 11 - cabane.magique@lapalette23.fr

LOCAL ADOS 07 60 23 52 53 - local.ados@lapalette23.fr

Services extérieurs

AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 05 87 80 90 30 - habitat@creuse.fr

RENOV 23 05 55 51 03 39 - renov23@sde23.fr

FRANCE SERVICES SAINT-SÉBASTIEN 05 55 14 00 42 - saint-sebastien@france-services.gouv.fr

INFOS DÉCHETS ÉVOLIS 23 05 55 89 86 06 - www.evolis23.fr

DÉCHETTERIE ÉVOLIS 23 05 55 89 86 06 - Route de Maison Feyne à DUN LE PALESTEL

Professionnels de santé

SITE INTERNET COMCOM PAYS DUNOIS www.paysdunois.fr

Infos pratiques/services de santé

Services de garde

MÉDECINS 05 55 41 82 02, de 20H à 8H, en semaine, et du samedi 12H au lundi 8H

PHARMACIES 3237 du samedi 12H au samedi 12H suivant

DENTISTES 09 60 40 44 80 les week-ends

Numéros d'urgence

SAMU 15 - GENDARMERIE POLICE 17 - POMPIERS 18

VIOLENCE FEMMES INFO 3919 - URGENCE EUROPE 112

MALENTENDANT 114 - URGENCE SOCIALE 115 - ENFANT EN DANGER 119

19 avenue de Verdun
23800 DUN LE PALESTEL

05 55 89 12 03

accueil@ccpaysdunois.fr

direction@ccpaysdunois.fr

www.paysdunois.fr



Communauté de communes du Pays dunois



Le mot du président



Cette année, je débute mon édito pour saluer **le départ en retraite de Véronique Blanchet**, directrice générale des services. Si son engagement et son professionnalisme ont marqué notre collectivité durant toutes ces années, c'est parce que Véronique a su, par sa rigueur, sa disponibilité, et sa bienveillance, contribuer de manière exemplaire au bon fonctionnement de nos services. Nous lui adressons au nom de tous les élus et agents, nos plus sincères remerciements, et nous souhaitons que cette nouvelle étape de vie soit pour elle, riche en découvertes, projets personnels et en sérénité.

Bienvenue à Vincent Marguinaud qui reprend le flambeau avec dynamisme et motivation. Qu'il soit assuré de notre confiance et de notre soutien pour cette belle mission qui l'attend.

Ces dernières années, nous avons traversé des **périodes exigeantes**, crises sanitaires, défis économiques, urgence écologique... Grâce à l'**engagement des élus**, au **travail des agents communautaires**, nous avons pu poser des fondations solides d'un avenir plus durable et plus ambitieux.

Les années à venir seront décisives. Outre les défis budgétaires à relever, la transition énergétique à accompagner, c'est l'attractivité générale de notre territoire qu'il convient de préserver et de développer. Autant de difficultés et d'objectifs que le prochain conseil communautaire devra relever avec responsabilité, continuité et vision dans l'intérêt général. Je mets en garde contre les replis individualistes ou les visions court-termistes. L'Intercommunalité n'est pas un champ de bataille politique, c'est un espace de coopération, de compromis et d'actions concrètes pour nos communes et nos habitants.

Il faudra **un engagement fort et sincère**, une capacité à rester unis dans la diversité, lucide face aux enjeux et ambitieux pour les générations futures. Notre Communauté de communes a également œuvré depuis le 1er janvier 2020, date de sa reconstruction, pour le **développement économique**, soutenant les entreprises et en favorisant l'installation d'activités.

Le soutien à la petite enfance, grâce à des infrastructures partagées, l'aide à la rénovation de l'habitat, ainsi qu'aux communes par divers mécanismes tels que des fonds de concours témoignent toujours davantage de notre détermination à faire converger nos impératifs économiques et sociaux. Nous soutenons **l'association « La Palette »**, espace de vie essentiellement financé par notre établissement de coopération intercommunale, reconstruit et parfois pris comme modèle au-delà du Pays dunois pour le travail accompli. Aux travers de nos actions, nous affirmons notre engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de **la Vallée des Peintres**, patrimoine artistique et naturel d'exception, moteur du rayonnement touristique en Pays dunois.

Mes remerciements les plus sincères à l'ensemble du personnel dont l'engagement et le professionnalisme permettent chaque jour de faire vivre notre territoire et valoriser toutes les richesses.

N'hésitez pas à venir découvrir nos 17 communes, chacune, ayant sa spécificité, dans un cadre de vie harmonieux, dynamique et solidaire ».

Laurent DAULNY

Président de la Communauté de communes
Conseiller départemental

Maire de DUN LE PALESTEL

Courriel : president@ccpaysdunois.fr

Tél. 05 55 89 12 03



Homages & events

Ils ont marqué l'année



Inauguration of the new seat of the Community of municipalities

Après plus d'une année de travaux, le siège de la Communauté de communes du Pays dunois a repris ses quartiers au 19 avenue de Verdun, dans l'ancienne gare de DUN LE PALESTEL. L'inauguration a eu lieu le vendredi 12 juillet 2024, en présence de Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, Ottman ZAÏR, Secrétaire général de la Préfecture et de Laurent DAULNY, Président de la Communauté de communes accompagné de deux de ses vice-présidents, Didier LAVAUD et Hélène FAIVRE.

Cette restauration du bâtiment ancien existant, permet entre autres aux services de la Communauté de communes de bénéficier de conditions de travail adaptées avec des bureaux, une salle d'archives, des sanitaires, des espaces d'aisance modernes ainsi que d'une extension de plain-pied pour la salle du conseil communautaire.

L'inauguration a permis aussi de rappeler l'importance mémorable de cette ancienne gare sur le territoire et de mettre en lumière l'âme propre du lieu à travers son histoire ferroviaire ! Pour l'occasion, la Communauté de communes du Pays dunois a dévoilé plusieurs panneaux de médiation illustrant cette thématique, visibles dans le hall d'accueil du siège. Un point d'honneur a été mis sur l'aspect physique même du bâtiment avec la conservation des pierres gravées « chemin de fer » et « Dun le Palleteau ».



Les éleveurs du Pays dunois à l'honneur !

Le concours national de la race bovine limousine. Depuis 26 ans, la Creuse n'avait pas accueilli ce concours prestigieux de la race bovine limousine ! Le grand retour avait lieu à LA SOUTERRAINE les 13, 14 et 15 septembre 2024.

Pas moins de 7 élevages du Pays dunois ont participé à cet événement :
GAEC Desassure à CHÉNIERS,
GAEC Du Pré de la Celle à DUN LE PALESTEL,
GAEC Lagautrière élevage 23 à VILLARD,
GAEC Lebourg à MAISON FEYNE,



GAEC Péricat Père et Fils à SAINT SULPICE LE DUNOIS,
GAEC Leboeuf à LAFAT,
GAEC Des Salesses à MAISON FEYNE.



Félicitations à tous et plus particulièrement au **GAEC Lagautrière élevage 23** et son 1er prix avec « Tolérance », une génisse dans la catégorie des 23 à 26 mois.

Le Salon international de l'agriculture

Chaque année, la plus grande ferme de France prend ses quartiers à PARIS. Rencontres, parcours immersifs, concours... Le rendez-vous incontournable des éleveurs français et du Pays dunois avait lieu du 24 février au 03 mars 2024.

Cette année encore, les bêtes et le travail des éleveurs du territoire ont été récompensés en montant sur le podium :

Pour les vaches
2 médailles dont 1 en or
GAEC Lagautrière élevage 23 à VILLARD avec leurs vaches « Tolérance » et « Rose ».

1 médaille d'argent
GAEC Desassure à CHÉNIERS avec leur vache « Salamandre ».

Pour les moutons
6 médailles dont 2 en or
Jean et Magalie NOLOT à FRESSELINES avec leurs moutons BLEU DU MAINE « Nuts », « Achille » et « Vivaldi ».



Homages & évènements

Ils ont marqué l'année

Remise des médailles d'honneur

Le 21 janvier 2025 fut une soirée un peu spéciale pour certains agents de la collectivité : riche en médailles !

En effet, la préfète de la Creuse **Anne FRAKOVIAK-JACOBS**, **Laurent DAULNY**, Président de la Communauté de communes et conseiller départemental, ainsi que **Hélène FAIVRE**, Vice-présidente du conseil communautaire du Pays dunois et du conseil départemental ont récompensé :

Christophe RAMEIX, expert de la Vallée des Peintres, avec la médaille du département.

Des agents de la collectivité afin de mettre à l'honneur leur travail et leur carrière au sein de la fonction publique : **Nathalie PAVAGEAU**, **Flore THEVENOT**, **Pierre VEYSSEIX** pour la médaille d'argent (20 ans) et **Véronique BLANCHET** pour la médaille d'or (35 ans).



Au revoir Véronique et bienvenue Vincent !

L'équipe de la Communauté de communes évolue !

Après plus de 40 années de service, **Véronique BLANCHET** a fait valoir ses droits à la retraite en 2025. Son remplaçant, **Vincent MARGUINAUD** l'a accompagné quelques semaines pour un tuilage en bonne et due forme.



La Creuse est mon département d'origine, j'y suis très attaché.

De formation juridique, ma première expérience au sein des collectivités territoriales fut en tant que responsable finances à Evolis 23 en 2020.

De 2022 à 2025, en tant qu'agent de la DDFIP de la Creuse, j'ai exercé les fonctions de conseiller au décideurs locaux sur le secteur de Marche et Combraille en Aquitaine.



Un don à l'Hôtel Lépinat

Depuis dix ans, le musée Hôtel Lépinat a à cœur d'**enrichir sa collection d'œuvres originales pour mettre en lumière la Vallée des Peintres**, à travers les nombreux artistes qui y venus, en proposant régulièrement des nouveautés aux visiteurs et passionnés d'art.

Le don perçu représente le **portrait de la petite fille des propriétaires la Famille Lépinat, réalisé par Allan Österlind, intitulé « Portrait de jeune fille »**. Techniquement, c'est une huile sur toile, dédicacée et signée en haut et à droite avec le message suivant : « À Gabrielle en souvenir de Nannette, A. Osterlind ».

Comme nombre d'artistes scandinaves dans les années 1875-1885, **Allan Österlind** est venu en France pour apprendre la peinture de plein air. Reconnu à son époque comme l'un des meilleurs artistes de la Suède, l'aquarelliste brosse des paysages, des portraits, des scènes de genre notamment dans la vallée de la Creuse. L'artiste utilisera toute la technique de la peinture à l'huile au fil de ses très nombreux déplacements, avec ses régions de prédilection la Creuse et la Bretagne, ainsi que des portraits raffinés. Ce fut un dessinateur et graveur fin et précis, qui s'attachait à mettre en valeur le mouvement. De nature chaleureuse et généreuse, Allan se liera d'amitié avec la famille Lépinat. Le portrait légué est bien la preuve de cet **attachement sincère et réciproque** entre l'artiste et les propriétaires de l'auberge.

Un merci particulier à l'Association A. Österlind et tous ses membres, à l'initiative de ce don, représentée par Bénédicte DU CHAFFAUT, la présidente et arrière-petite fille de l'artiste. À Valérie FRANÇOIS-DAINVILLE, arrière-petite-fille également.



Georges CHAZAUD à l'honneur à l'Espace Monet Rollinat

L'exposition « Contemplation & rêveries » a révélé l'**artiste peintre cartonier aux multi-talents !** Certains diront de son travail que c'est "**une oeuvre heureuse**". Il est vrai que la joie et l'éloge à la vie sont intensément présentes dans l'oeuvre de Georges Chazaud. Au regard d'**une carrière intense et riche de rencontres et d'engagements artistiques**, Georges Chazaud fut un homme qui aura su garder toute sa vie, un besoin et une faculté à s'é mouvoir des choses grandioses comme des petits détails de nos vies. Il savait ressentir comme personne, le rythme profond de la nature, et l'ineffable beauté d'une silhouette, l'aura d'un visage et retranscrire sa vision avec une grande maîtrise, et une lumineuse poésie. Contemplateur actif, il s'est employé, durant toute son oeuvre à épurer, à synthétiser son geste pour qu'il ne reste sur la toile ou dans la laine, que le plus sensible, le plus pur, ce que l'on pourrait nommer, l'âme, de la forme, de la lumière, de la couleur. Sa signature graphique et picturale sera très vite identifiable, son travail de finesse, entre rigueur technique et maîtrise, précision des volumes, des formes et des effets chromatiques, ses interprétations entre géométrie graphique et finesse picturale, feront de lui un des grands artistes de sa génération. Ses fameux profils de femmes, divinisées, extraites d'une nature fantasmée et dont la noblesse et la grâce sont capturées, dans une grande esthétique, nous incitent à la contemplation. Georges Chazaud fut un artiste ancré dans son héritage mais résolument tourné vers une modernité innovante et bousculant les codes de ses contemporains. L'artiste, comme l'homme, était philanthrope, pacifiste, il aimait d'un seul amour les gens, les bêtes, la beauté, l'humanité, le ciel et ses étoiles... l'univers tout entier l'intéressait. Chacun trouvera une étreinte spirituelle, mystique, un refuge pour l'esprit, et goûtera la puissance onirique qui se dégage de l'oeuvre de Georges Chazaud, un langage universel, "un chant d'amour".





Soutien affirmé à la proximité



La Communauté de communes du Pays dunois, a toujours soutenu les associations pour **les initiatives qui dynamisent le territoire** et notamment :

- **l'Association de la Nocturne Cycliste Dunoise** pour le critérium annuel début août,
- **l'ASC La Croisière**, organisateur des « foulées du rail » depuis 3 ans,
- **Les amis du Château de Crozant** pour leur médiévale annuelle début août,
- **Les jeunesses musicales de France** pour l'organisation d'un ou de deux spectacles musicaux à destination des collégiens du Pays dunois,
- **Oc & Oil** pour l'organisation, depuis de nombreuses années, d'un festival dans la vallée des peintres entre Berry et Limousin,
- **Le comice agricole du Pays dunois** chaque été,
- **POSSUM** pour leurs spectacles à La Celle Dunoise et en tournée en Pays dunois,
- **Creuse Oxygène** avec le Tour Dunois pour les cadets et juniors féminines en mars,
- **TAIKO Théâtre** pour les fêtes au jardin chaque été.

Les subventions aux associations

Les fonds de concours

Durant le mandat, **15 projets portés par 11 communes du territoire** se sont vus soutenus par la Communauté de communes : parmi elles **LE BOURG D'HEM**, soutenue dans l'achat du mobil home pour son maître-nageur, **FRESSELINES**, pour l'aménagement du salon de coiffure, **LA CELLE DUNOISE**, pour la rénovation des gîtes touristiques.

Les dépenses retenues s'élèvent à **5.210.690,67 € HT**, pour lesquels le Pays dunois a apporté **un financement de 306.657,24 €**. Ce sont essentiellement **des travaux de construction, réhabilitation ou aménagement** qui ont bénéficié de ce soutien, pour des logements, gîtes, écoles, etc...

Ce sont **134.233,36 €** qui ont été mandatés depuis le 1^{er} janvier 2020 par la Communauté de communes du Pays dunois, le solde non consommé étant à ce jour engagé, en attente de finalisation des projets.



Les communes du Pays dunois témoignent...

La rénovation des vestiaires du Stade Pierre Desvillettes de **NAILLAT**, à l'ordre du jour d'une réunion municipale, a été décidée par les élus. Le local actuel datant des années soixante-dix n'était plus aux normes et présentait des signes de vétusté. Le Stade de Naillat, très prisé par l'Entente Sportive Dun-Naillat, méritait une totale réhabilitation. Après la délibération municipale, les démarches administratives, les recherches de subventions, le chantier a démarré en mai 2025 par le désamiantage du local actuel. Ce chantier de dépollution est mené en guise de préambule aux travaux de rénovation et de transformation. Le projet, réalisé par Béatrice Baudoin, architecte, est composé de vestiaires pour les équipes, pour des arbitres, de sanitaires, de locaux techniques, etc. Ceci permettra aux usagers de bénéficier d'équipements répondant aux normes. De plus, l'accès pour les personnes à mobilité réduite sera désormais garanti. Parmi les subventions accordées, deux aides financières sont d'ores et déjà attribuées : « fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays Dunois » d'un montant de 26.948,58 € et le « Boost'Comm'Une » à hauteur de 30.000 € attribués par le Conseil départemental de la Creuse.

La commune de **LAFAT** va bénéficier de l'attribution d'un **fonds de concours**, en vue du financement de **travaux énergétiques** à la mairie, pour un montant de **1.360,30 €**. Ce fonds participera aux dépenses à hauteur de **10%**.

Voyages scolaires

Sur le modèle de l'existant avant la fusion, le conseil communautaire a souhaité participer aux **voyages scolaires à but pédagogique** organisés par les établissements scolaires du territoire. **Le financement est de 10 € par jour et par élève**. Pour la durée du mandat, **16 sorties pédagogiques** ont été soutenues, le financement de l'intercommunalité s'est élevé à **14.200 €**. Des **élèves de la maternelle à la 3^{ème}** ont pu bénéficier de ses sorties.

À titre d'exemples :

- **2 jours à PARIS** pour 45 élèves de 3^{ème} en décembre 2024.
- **5 jours au LIORAN** pour 46 élèves du CP au CM2 du RPI de LA CELLE DUNOISE / ST SULPICE LE DUNOIS en avril 2024. C'est la participation de différents financeurs (Département, Communauté de communes du Pays dunois, les communes) qui ont permis le financement d'un tel séjour, sans oublier la participation active de l'association des parents d'élèves.

JO 2024

À noter, afin de participer à l'engouement de l'organisation des JO de Paris 2024, les conseillers communautaires ont validé **la prise en charge du transport des élèves de 3 écoles du territoire** (DUN LE PALESTEL, SAINT SÉBASTIEN et CHENIERS) au passage de la flamme olympique chez nos voisins et amis de l'Indre : **2.250 €** y ont été consacrés, afin d'honorer l'invitation des Maires de CUZION et BARAIZE, que l'on remercie chaleureusement.

Le RPI de **SAINT SULPICE LE DUNOIS** et **LA CELLE-DUNOISE** est parti en **classe découverte dans le Cantal** pour quelques jours à la montagne. Le séjour a été riche en émotions, en nouveautés et découvertes : randonnée glaciaire, escalade, course d'orientation, musée de la Faune à Murat, visite de la cascade de Faillitoux mais aussi la vie quotidienne avec les copains, les chambres, le réfectoire, les veillées et les petits déjeuners. Le dernier soir a été l'occasion de l'incontournable boum avant de refaire les valises.

En bref

70.174 €
au total

20
associations
locales
subventionnées
sur la durée
du mandat.

73.500 €
au total

34
commerçants
aidés suite à la
crise sanitaire
COVID-19.

Centre aquatique du Pays sostranien

Afin de **maintenir les facilités d'accès à l'établissement**, le conseil communautaire, en application de sa délibération 20220207-8 votée en février 2022, verse **une participation annuelle** forfaitaire aux frais de fonctionnement à hauteur de **20.000 €**. En contrepartie, cela permet : aux usagers du Pays dunois de **bénéficier du tarif réservé aux résidents du Pays sostranien** / l'attribution de **créneaux horaires** aux écoles et collèges du Pays dunois, **avec mise à disposition d'un maître-nageur / la gratuité aux élèves** des écoles du Pays dunois, avec le Conseil Départemental de la Creuse et son « plan piscine » prenant à sa charge l'accès des élèves du collège (del 20240930-03). Depuis 2020, le Centre Aquatique du Pays Sostranien a comptabilisé près de **12.000 entrées** pour les scolaires du Pays dunois (élémentaire et collège).

Dans le cadre de sa **délégation de mission à la Palette** (Tiers lieu, France services, Accueil de loisirs enfant, local ados, soutien à la parentalité) **une aide globale de 1.018.758 € a été versée sur les 6 années (2020/2025)**.



Le point sur les finances & la fiscalité

Bilan budgétaire 2024

373.771,98 €
excédent annuel.

1.383.478,18 €
excédent cumulé.

1.083.478,18 €
reporté au budget 2025.

Absence de besoin de financement de la section d'investissement.
300.000,00 €
affectation en réserves.

Le résultat de l'exercice 2024 d'un montant de **373.771,98 €**, bien que largement excédentaire, est en diminution de **227.355,73 €** par rapport à 2023. Ceci s'explique en grande partie par des éléments conjoncturels liés à la comptabilisation de certaines opérations spécifiques qui n'impacteront pas les exercices futurs.

L'excédent cumulé est donc de **1.383.478,18 €**. La sincérité des résultats est garantie par le rattachement des charges et des produits à l'exercice.

La section d'investissement enregistre un excédent significatif de **112.420,68 €** qui permettra au budget primitif 2025 d'inscrire une recette d'investissement de **55.570,55 €** au titre de son résultat cumulé.

Fonctionnement

La Commission des finances, réunie le 24 mars 2025, n'a pas émis d'observation particulière sur les comptes de l'exercice 2024 pour les quatre budgets de la Communauté de communes.

Les Comptes Financiers Uniques, qui remplacent les anciens Comptes Administratifs/Comptes de Gestion, présentés aux élus communautaires le 7 avril 2025, ont tous été approuvés à l'unanimité.

Le résultat de fonctionnement de 373.771,98€ confirme la **bonne santé financière** de la Communauté de communes. L'excédent significatif, une fois encore constaté, traduit une **rigueur de gestion** au quotidien dans le fonctionnement de la collectivité.

Les quatre budgets représentent un montant de près de 8.5 millions d'euros.



budget principal

112.420,48 €
excédent annuel.

58.570,55 €
excédent cumulé reporté au budget primitif.

Investissement

Le solde négatif des restes à réaliser n'étant que de **50.714,86 €**, la section d'investissement n'impliquait pas une affectation obligatoire des résultats. Toutefois, et afin de flécher certains crédits prioritairement aux dépenses d'équipement, le Conseil communautaire a voté une affectation en réserves de **300.000 €** à la section d'investissement du budget primitif 2025.



budget sites culturels

61%
Part des **dépenses salariales**.

52%
Part de la **subvention communautaire**.

25%
Part des **ventes de la billetterie**.

Pour ce qui a trait aux charges, comme pour l'exercice 2023, la part des dépenses salariales représente plus de **61%** des dépenses totales de fonctionnement. L'exercice 2024 fut marqué par des conditions météorologiques défavorables, ce qui a impacté la fréquentation des sites et impliqué une diminution des recettes d'environ **15.000 €**.



budget enfance jeunesse

87%
Part des **dépenses salariales**.

22%
Part de la **subvention communautaire**.

64%
Part de la **subvention CAF**.

La subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de **54.123,72 €** est versée à la clôture de l'exercice, le résultat de fonctionnement est donc nul. Du fait de la participation financière importante de la Caisse d'Allocations Familiales, la subvention d'équilibre représente près de **22%** (hausse de 3 points sur un an) des recettes de fonctionnement qui s'élèvent à **247.558,86 €**. La part des dépenses salariales représente **87%** des charges totales, en baisse de 4 points par rapport à 2023. Les investissements sont supportés par le budget principal de la Communauté de communes.

Ce budget constate structurellement un résultat nul. En effet, bien que ce budget dispose de l'autonomie financière, une subvention de fonctionnement du budget principal est versée en fin d'exercice pour solder le différentiel constaté entre les dépenses et les recettes. Pour 2024, la subvention nécessaire fut de **268.355,54 €** (au lieu des **401.420,00 €** prévus au budget primitif). Elle représente **52.16%** des recettes de fonctionnement qui s'élèvent globalement à **514.427,19 €**. La part des ventes de la billetterie et des produits des boutiques représente **25,03%** des recettes de fonctionnement, soit 6 points de moins qu'en 2023 et la part des subventions **21,96%** contre **20%** en 2023.

budget annexe Zone d'activités de Chabannes

La comptabilisation des stocks de ce lotissement a été complètement reprise en 2021 en intégrant l'impact réel des ventes des lots compte tenu du coût de production et par voie de conséquence l'impact sur le budget principal qui absorbe tout le déficit. Le budget n'ayant pas comptabilisé de travaux, d'achat ni de vente en 2024, seules les écritures de stocks ont été comptabilisées sur l'exercice.

Le résultat annuel de la section de fonctionnement étant de **0 €**, l'excédent cumulé constaté à la fin de l'exercice 2023 de **214.184,20€** sera de nouveau reporté au budget primitif 2025. Le déficit de la section d'investissement demeure quant à lui de **40.325,60 €**.



Le point sur les finances & la fiscalité

Budget primitif 2025

La masse salariale prévisionnelle 2025 tient compte du recrutement d'un Chargé de développement économique. De plus, des crédits budgétaires ont été inscrits pour permettre le recrutement d'un Directeur Général des Services en doublon sur une partie de l'année. Cette charge supplémentaire permet le tuilage nécessaire et prémunit la collectivité d'une absence prolongée sur le poste de direction le temps que l'agent remplacé liquide ses droits à congés. La création du poste d'Éducateur Jeunes Enfants n'a pas d'impact sur la masse salariale puisque cela ne se traduit pas par la création d'un emploi supplémentaire dans les effectifs globaux. Toutefois, l'enveloppe qui permet également l'équilibre budgétaire n'a pas vocation à être intégralement consommée, tant s'en faut.

Le budget principal prévoit une charge de presque **615.000 €** pour équilibrer les différents budgets annexes dont **163.645 €** pour le budget Zone d'Activité dans l'hypothèse où celui-ci verrait ses lots restants être vendus. Parallèlement, le budget principal a inscrit dans ses recettes d'investissement le remboursement de l'emprunt octroyé au budget annexe de la Zone d'Activités pour le financement des aménagements de **690.286 €**.

Les autres charges de gestion courante : 2.289.061 € comprennent les contributions aux syndicats (1.200.000 €), les participations aux budgets annexes et rattachés (451.316 €), les besoins de financement des compétences déléguées à l'association La Palette (140.000 € plus 45.000 € remboursés par le FNADT) plus les subventions aux associations (30.000 €) et les subventions attribuées pour l'amélioration de l'habitat (20.000 €). Dans ce chapitre figure désormais le déficit de la ZA de Chabannes à la suite de la reprise complète des écritures de stocks (163.645 €).

Le prélèvement sur les recettes de fonctionnement est de **504.719,50 €** soit près de 150.000 € de moins qu'en 2024. Ajouté aux amortissements diminués des reprises de subventions, presque **700.000 € d'autofinancement** pour les investissements à venir sont inscrits en prévision 2025.

Le conseil communautaire a voté les taux sans augmentation soit la taxe d'habitation à 11,49 %, la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) à 0,615 %, la taxe foncière des propriétés non bâties (TFPNB) à 5,09 % et la cotisation foncière des entreprises (CFE) à 30,67 %.

974.352 €

charges de personnel.

2.289.061 €

autres charges de gestion courante dont 615.000 € de participations aux budgets annexes.

12.114 €

intérêts de la dette 2024.

91 €

dette en capital / habitant.

763.707 €

produit des services.

3.518.417 €

impôts & taxes.

994.752 €

dotations & participations.

Parlons fiscalité

Le syndicat mixte **EVOLIS 23** a fixé le produit attendu de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2025** à 1.011.184 € (+14.737 €) dont la part fixe est financée par la TEOM à hauteur de 853.245 € et la part variable de 157.939 €.

Afin d'atteindre l'équilibre entre le produit appelé par le syndicat et la fiscalité prélevée au titre de la TEOM, la Communauté de communes à du ajuster le taux à **10,38%** (+0.04 point).

Le Pays Dunois en chiffres LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ

Une capacité d'autofinancement nette consolidée...

458.714 €

Ressources propres annuelles en 2024 dont dispose la collectivité pour investir après déduction du remboursement du capital des emprunts.

+89%

Évolution des ventes et autres produits courants propre à l'activité de la CC depuis 2020.

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2024 :

2.287.101 charges générales et de gestion courante.

776.251 charges de personnel.

205.730 dotations aux amortissements.

12.114 charges intérêts de la dette.

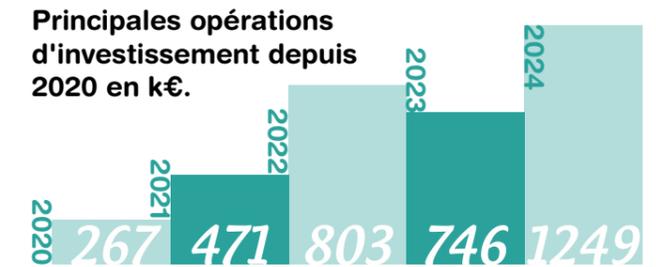
+33%

Hausse des dotations, participations essentiellement de l'État sur la période 2020-2024.

...Des investissements de plus en plus significatifs...

176 €

Dépenses directes d'équipement supérieures par habitant par rapport à la strate de référence.



Opérations significatives depuis 2020 :

Tiers Lieu 526.006,25 € (solde en 2022, engagée par CCPD en 2016 et poursuivi sous MVOC) | **Siège 1.587.778,17 €** (solde sur 2025) | **Réhabilitation du CLSH 532.594,37 €** (soldé en 2023) | **Extension La Ligne Verte 227.322,24 €** (soldé en 2023) | **Micro-Folie du Pays dunois 58.565,11 €** (2024) | **Passerelle Fresselines 35.928,00 €** (2024) | **Création sanitaires tennis couvert 84.925,07 €** (solde en 2025).

...Un endettement de moins en moins important et une pression fiscale mesurée...



Les taux de la fiscalité directe locale non modifiés depuis la défusion en 2020.

L'importance des financements sollicités et obtenus.

Sources des données : Direction Départementale des Finances Publiques de la Creuse [document de valorisation].



Urbanisme intercommunal et développement durable

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'heure de l'enquête publique.

L'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est **un travail à long terme** qui requiert **une coordination de différents acteurs** pour atteindre les objectifs définis.

À cette fin, **le cabinet KARTHEO** a assisté l'intercommunalité dès le lancement du processus. La phase d'étude fut menée avec succès, toutes les obligations de publicité ayant été scrupuleusement respectées.

Désormais, la communauté de communes entre dans **la phase finale** qui implique de délibérer sur l'arrêt du PLUi tel qu'il en ressort de la phase d'étude. S'en suivra une phase de consultation des personnes publiques associées qui précédera celle de l'enquête publique, dernière étape importante avant approbation définitive du PLUi.

Parallèlement, la Communauté de communes du Pays dunois devra se positionner par délibération pour acter, conjointement avec les autres EPCI et communes du département, sa participation à l'élaboration d'un **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** à la fois global et unique pour l'ensemble du territoire creusois.

En bref

58 réunions au total avant arrêt.

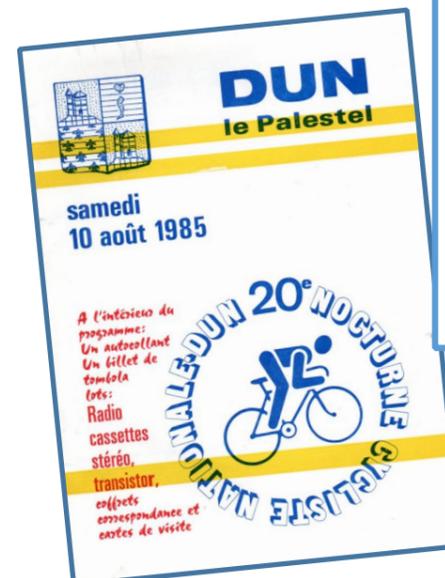
Phase 1 2021-2025

Phase d'études et d'élaboration du projet : ateliers thématiques avec les élus, réunions agricoles, réunions de présentation du diagnostic territorial, Personnes Publiques Associées (PPA) ; réunions de travail (enjeux, bilan, prospective, défis), de présentation (PADD et PPA), de validation publiques, ateliers thématiques, débats civils.

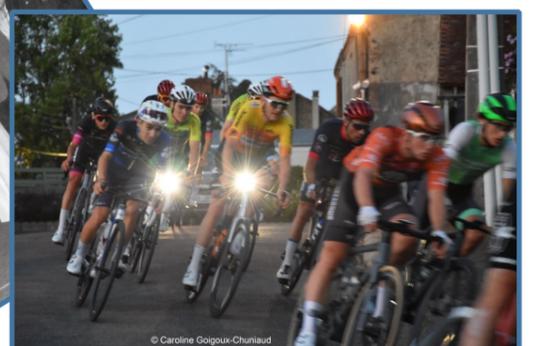
Traduction réglementaire : ateliers Zonage, OAP, thématique règlement ; réunions PPA, de validation du zonage, de préparation à l'arrêt du PLUi en Conseil communautaire le 25 juin.

Phase 2 2025-2026

Arrêt du projet PLUi et suite du processus réglementaire, de publicité et de consultation : notification PPA, enquête publique et approbation du PLUi.



10 août 2025
60ème anniversaire de la nocturne cycliste à Dun le Palestel
Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cette manifestation perdure et tout particulièrement merci à Jean-Marie BARAILLE



Venez nombreux ...

Animations prévues pour cette 60ème édition.



L'environnement

Sobriété des usages de l'eau potable

L'opération récupérateurs d'eau continue !

Dans un contexte de changement climatique et de recherche d'économie d'eau, la Communauté de communes du Pays dunois poursuit son engagement avec l'opération récupérateur d'eau. Lancée en 2024, **cette opération est prévue sur trois ans**. Nous sommes actuellement dans la deuxième année, ne manquez pas cette opportunité.

2 modèles...



...à des prix attractifs

Deux types de récupérateurs d'eau sont proposés :

- **REP de 1000 litres au prix de 43,16 €**
- **REP de 650 litres au prix de 48,10 €**

Ces tarifs attractifs sont rendus possibles grâce à une **subvention de 70 % de l'agence de l'eau Loire-Bretagne** et à une **aide complémentaire de 10 % du Département**. Une belle opportunité pour équiper votre habitation à moindre coût tout en adoptant un geste écoresponsable.

Bilan 2024

801 récupérateurs ont été commandés durant l'année 2024.

Sensibiliser les habitants

Durant trois années, le **CPIE des Pays creusois** accompagne la Communauté de communes du Pays dunois en organisant **différents ateliers sous diverses formes**, animés par des techniciens de rivière. Une balade découverte des aménagements de rivière à VILLARD, une sortie « L'eau des rivières un enjeu quantitatif et qualitatif » au BOURG D'HEM, un atelier pour économiser l'eau au quotidien à DUN LE PALESTEL ou encore une conférence sur l'eau de pluie à LA CELLE DUNOISE... ont été proposés aux habitants du territoire.



Des récupérateurs sont encore disponibles

Pour l'année 2025, **250 récupérateurs de 1000 L** et **175 de 650 L** sont disponibles.

La première vague de livraison a eu lieu fin mai et début juin 2025. À ce jour, 70 cuves de 1000 L et 35 de 650 L ont déjà été distribuées sur 15 des 17 communes du territoire de la communauté de communes.

Comment commander ?

C'est simple ! Vous pouvez passer commande :

- **Via notre page Facebook** « Communauté de communes du Pays dunois » : la publication est épinglée à la une.
 - **Sur notre site internet** dans l'onglet « Eau et rivières », « opération récupérateur d'eau pluviale » et vous n'avez plus qu'à cliquer sur le lien du formulaire.
 - Le formulaire peut nous être envoyé **sur notre adresse mail** : service.eau@ccpaysdunois.fr
 - Ou **en présentiel**, directement au siège : 19 Avenue de Verdun 23800 DUN LE PALESTEL
- Pour un souci de gestion les demandes par voie électronique sont à privilégier.**

Trophées d'économies d'eau

Le **Club économies d'eau** porté par la **FNCCR** (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) a lancé en 2021 les « Trophées d'économies d'eau » visant à **identifier, valoriser et récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques** efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau.

Dans le cadre de son action « Opération d'achat de récupérateurs d'eaux pluviales », la Communauté de communes du Pays dunois a été nommée dans la catégorie « Actions d'éducation, sensibilisation, communication » des trophées des économies d'eau 2024.

Bien que le projet n'ait pas été distingué cette année, les membres du jury l'ont cité pour **sa qualité et son engagement**. Ils ont salué les intentions et les actions mises en œuvre et encouragent à poursuivre les actions qui sont nombreuses pour promouvoir les économies d'eau au sein du Pays dunois.

Fin du transfert

Après 10 ans d'assouplissements en quatre lois successives, c'est la fin, pour celles qui ne l'ont pas encore opéré, du transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes **au 1^{er} janvier 2026**.

Zoom sur...

Les communes du Pays dunois témoignent...

Après cinq années passées à rénover et optimiser leur réseau, tant en matière de rendement que de connaissance patrimoniale, les élus de **LA CHAPPELLE-BALOUÉ** ont suivi avec enthousiasme les étapes législatives successives depuis l'annonce du 9 octobre 2024 par Michel Barnier, aboutissant au vote décisif du Sénat le 2 avril 2025. En effet, celui-ci a entériné la fin de l'obligation pour les communes de transférer leurs compétences Eau et Assainissement à leur communauté de communes, au 1er janvier 2026.



Le SPANC souffle ses deux décennies d'existence

Cette année, **Évolis 23** fête les 20 ans de son service Eau et Assainissement, créé en 2005 pour **gérer deux compétences : l'assainissement collectif et l'assainissement individuel**.

1 seul technicien était chargé de ces compétences pour les 5 communes adhérentes de l'époque.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, le service a bien grandi, puisqu'il compte dorénavant **11 agents pour 131 communes adhérentes** et est en capacité de gérer 3 compétences liées à l'eau : assainissement collectif, assainissement individuel, **eau potable**.

Un SPANC, c'est quoi ?

C'est le service qui s'occupe **d'accompagner et de conseiller les particuliers dans la mise en place de leur installation** d'assainissement non collectif.

Le SPANC a aussi pour mission **le contrôle de ces installations** (tous les 8 à 10 ans) pour vérifier que le système fonctionne toujours correctement et que les eaux soient bien traitées.

L'origine de la création du service

Durant les années 1990, la loi sur l'Eau oblige les communes à se doter d'un service contrôlant les installations d'assainissement non collectif à l'horizon 2005. Dès 2004, le SIERS (l'ancien nom d'Évolis 23), a engagé les démarches pour créer son service Eau et Assainissement pour la « gestion et le contrôle de l'ANC ». Tout ça mène à la création du service en 2005.

Rétrospective de la compétence Assainissement Non Collectif

- **2005** : création du service, 5 communes et 1 technicien.
- **2006** : 37 communes, 6.000 ANC estimés, 2 techniciens.
- **2007** : 40 communes.
- **2008** : 42 communes pour 7.000 ANC estimés.
- **2012** : 43 communes, 8.400 ANC estimés et **le service passe à 4 agents**.
- **2015-2023** : convention avec **l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**.
- **2019** : 73 communes, 14.800 ANC, 7 agents. **Transfert de compétence ANC** de la Comcom Confluence et de la commune de FLEURAT.
- **2022** : 83 communes, 17.700 ANC, 8 agents. **Transfert de compétence ANC** de la Comcom Pays Sostranien.
- **2023** : mise en place de **l'antenne de GOUZON** (secteur Confluence).
- **2024** : 132 communes, 26.000 ANC, 11 agents. Transfert de compétence ANC des Comcom Creuse Sud-Ouest et **Pays Dunois**. Création d'une antenne à SARDENT.



Les projets de travaux & d'équipements

Création de vestiaires

Le court de tennis couvert de DUN LE PALESTEL a été construit en 2015. Celui-ci étant dépourvu de sanitaires, il paraissait plus que nécessaire d'en doter l'équipement sportif.

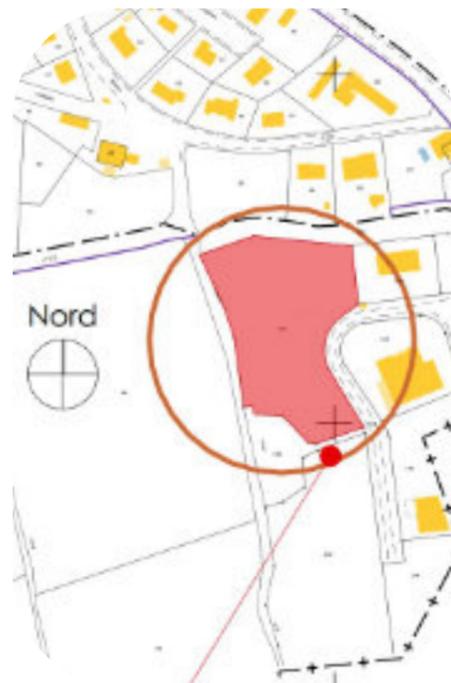
Pour cela, le conseil communautaire a validé en 2021 le projet d'aménagement d'un véritable vestiaire aux normes en vigueur avec rangements, afin que nos tennismen (et women !) disposent d'un court muni de commodités.

Au total, c'est **85.768 €** de travaux TTC, maîtrise d'œuvre, contrôle technique et mission sécurité-protection-sécurité qui ont permis ces travaux.

L'opération a reçu un financement Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de **28.321,24 €**. La majeure partie des travaux s'est déroulée courant 2024. Les sanitaires sont donc désormais fonctionnels.



Le développement de Chabannes



La Communauté de communes du Pays dunois souhaite, à travers le développement de la Zone d'Activités de Chabannes située sur les communes de **DUN LE PALESTEL et SAINT SULPICE LE DUNOIS**, œuvrer au développement économique du territoire et ainsi favoriser l'emploi local.

À cette fin, le conseil communautaire a validé le projet de **construction de deux ateliers pour la location** afin d'aider au démarrage ou au développement d'entreprises artisanales, sur le lot 3 de la zone. **Le cabinet d'architecture DAVID** a présenté une étude de faisabilité.

Celle-ci intègre également la construction d'une **plateforme de déchets inertes**, équipement devant répondre aux nécessités qui pèsent sur les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics concernant l'obligation de tri à la source des déchets. Afin de cerner au plus juste les besoins des professionnels concernés, **un questionnaire spécifique a été adressé aux entreprises** susceptibles d'utiliser cette plateforme. Une analyse de ces données permettra d'adapter l'investissement potentiel aux besoins réels et concrets des professionnels.

La passerelle de Fresselines

La passerelle piétonne qui enjambe la Petite Creuse à FRESSELINES a été construite en 2012 et permet d'assurer la continuité du chemin de randonnée et sentier d'interprétation « Dans les pas de Monet » de part et d'autre de la rivière.

Le contrôle réalisé par un cabinet habilité a montré que l'ouvrage est toujours **en bon état structurel** et ne présente que **quelques défauts mineurs** ne remettant pas en cause son fonctionnement. Cependant, une partie des lames de platelage qui étaient altérées et des goupilles corrodées méritaient d'être changées. Le réglage des haubans permettant un rééquilibrage global de la passerelle était aussi à envisager.

Profitant de la venue de l'entreprise et de l'ouverture du chantier peu accessible, le conseil communautaire a choisi de remplacer la totalité des lames et certaines lambourdes, de dévégétaliser les massifs d'ancrage et de leur appliquer une protection par un revêtement microporeux.

L'entreprise **FREYSSINET** de LESPINASSE (31), spécialisée dans la **construction et la réparation d'ouvrage d'art**, qui avait construit cette passerelle en 2011/2012, a réalisé les travaux nécessaires à la remise en état de la passerelle pour un montant de 29.940 € HT soit **35.928 € TTC**.



Le projet de la Tuilerie de Pouligny

Dans le cadre du **projet de développement** de la Tuilerie de Pouligny, différentes études ont été menées durant l'année 2024. À la demande du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, **une étude de marché et un business plan** ont été réalisés par l'entreprise STRATÉGIE et DATA 360. Ces éléments, furent ainsi présentés aux élus communautaires le 30 septembre 2024. Durant la même période le cabinet ADENDA mandaté pour réaliser l'étude pré-programme/programme a réalisé **le bilan diagnostic état des lieux** concernant l'ensemble du site. Celui-ci a été présenté aux élus communautaires pour validation le 28 novembre 2024.

Une étude structure est en cours sur l'ensemble des bâtiments du site par l'entreprise DEFRETIN dont le rendu est prévu dans quelques semaines.

À l'issue de cette dernière étude, le cabinet ADENDA produira **les éléments du pré-programme** concernant le

site de la Tuilerie de Pouligny. Ce document permettra aux élus communautaires d'affiner le projet et de faire des choix quant au programme terminal de développement et de travaux. **L'ensemble des études et des programmes sera terminé à l'hiver 2025.**



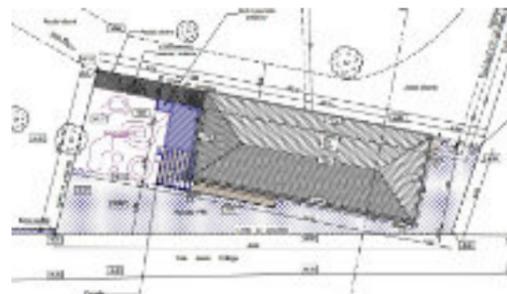


Les projets de travaux & d'équipements

Travaux à la Micro-crèche

La micro-crèche « **L'île aux enfants** » de DUN LE PALESTEL, construite par la Communauté de communes en 2011, n'a bénéficié d'**aucune modification depuis son ouverture**. On note quelques dysfonctionnements dus à l'**usure du bâtiment** qu'il faut remettre en état. La Protection Maternelle et Infantile (PMI), lors de son dernier passage en novembre 2024, a validé la proposition de **mettre aux normes actuelles** certains points et de profiter des travaux pour prendre en compte, dès maintenant, des **recommandations réglementaires** de 2026. Parallèlement, il est envisagé d'améliorer le fonctionnement de la structure en créant un **nouveau cheminement dans le bâtiment** et une véritable **salle de repos pour le personnel**.

Les travaux concernent la terrasse, la modification de l'accueil dans le cadre du plan Vigipirate, la réorganisation de l'espace des vestiaires, de la buanderie et de la salle de repos qui suscitent de nouveaux aménagements ainsi qu'une amélioration de l'organisation de l'accueil des jeunes enfants avec notamment la création d'un sol souple et d'une pergola au jardin. Avec un espace mieux organisé, le fonctionnement de la structure sera **plus agréable à tous, enfants et assistantes d'accueil**.



Le montant estimé des dépenses du projet de réhabilitation, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par le **cabinet GALLERAND-RIBEAUDEAU** de GUÉRET, s'élève à **205.000 € HT dont 163.300 € de travaux**. Des **subventions** ont été sollicitées auprès de la Préfecture (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à 50 %) à hauteur de **102.500 €** et de la Caisse d'Allocations Familiales (Fonds de modernisation des équipements à 80% sur un plafond de 60.000 €) pour **48.000 €**. **Le reste à charge pour la Communauté de communes serait de 54.500 €**.

Dans le cas où les subventions ne seraient pas validées sur 2025, les dossiers seront redéposés et les travaux réalisés en 2026.



Le projet de restructuration de l'Hôtel des Ruines à Crozant

En 2018, le **Syndicat mixte pour la sauvegarde et la valorisation de la forteresse de Crozant** (composé du Conseil départemental de la Creuse, de la Communauté de Communes du Pays Dunois et de la Commune de Crozant) a saisi l'opportunité d'acquérir l'hôtel-restaurant des ruines pour **développer un projet visant une montée en gamme de l'emblématique site de la forteresse**.

La genèse de ce projet repose sur les préconisations d'une étude de valorisation du site qui a pointé un manque d'équipements et de prestations indispensables à la qualité et à la pérennité du site comme l'absence de sanitaires, les conditions d'accueil très rudimentaires ainsi que le manque d'informations permettant de comprendre l'organisation et l'histoire du site.

Pour pallier ces faiblesses et renforcer l'attractivité du site de la forteresse, vecteur de retombées économiques précieuses pour le territoire, le Syndicat mixte a engagé un projet de restructuration de cet ensemble immobilier pour **créer un véritable pôle patrimonial, culturel et touristique**.

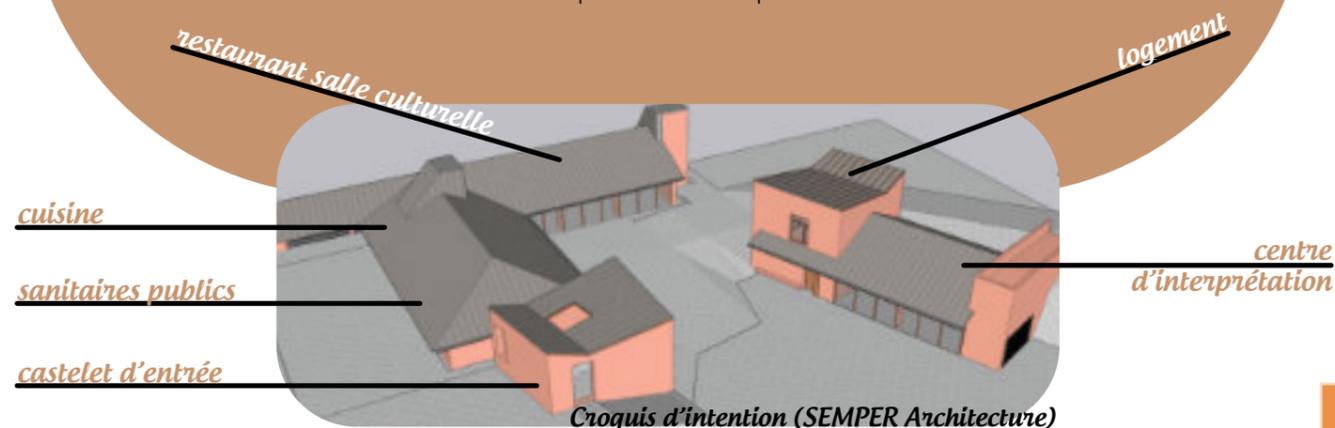
Le projet global, situé au pied des vestiges à la place des bâtiments existants, se compose de **quatre éléments majeurs** qui viennent compléter, valoriser et donner une résonance aux vestiges de la forteresse tout en s'intégrant à la qualité paysagère des lieux : **un castelet d'entrée**, cette construction reprenant l'image d'une tour carrée abritera le sas d'entrée des visiteurs avec les tourniquets permettant un accès au site 7j/7. Cette petite structure vient s'implanter sur les escaliers existants. **Un restaurant/salle d'exposition** : outre sa fonction restauration, cet espace ouvert sur la vallée de la Creuse (baie vitrée et partie terrasse couverte) fera également office de salle d'exposition afin de proposer aux visiteurs une immersion dans la Vallée des Peintres. **Un centre d'interprétation du site** expliquera l'organisation de la forteresse, en l'état difficile à lire, présentera les découvertes issues des fouilles... **Et un logement** proposant deux chambres permettra de répondre à la demande des restaurateurs souhaitant être hébergés sur place.

Le parti-pris architectural repose sur un éclatement des différents éléments pour rappeler le chapelet de constructions de l'ancien château et asseoir ce lieu prestigieux du département.

Ce croquis représente l'intention du projet et n'est pas à considérer comme une version finalisée. En mai dernier, le projet, en raison du double classement du site au titre du patrimoine naturel et des monuments historiques, a fait l'objet d'un examen en Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Des modifications/ajustements principalement d'ordre architectural ont été demandés par les services de l'Etat. Aussi, une nouvelle proposition intégrant ces recommandations sera prochainement présentée au Syndicat mixte par l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la conception du projet, l'Agence SEMPER Architecture.

Le coût total du projet conçu en étroite collaboration avec les services de l'Etat (DRAC Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Architecte des Bâtiments de France, Préfecture de la Creuse), l'Agence départementale d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse...), le Conseil départemental de la Creuse, la Communauté de Communes du Pays Dunois, la Commune de Crozant... est estimé à 2 millions d'euros hors taxe. Le syndicat mixte œuvre à mobiliser, en complément de ses ressources internes, et de l'Etat qui a d'ores et déjà garanti sa participation au projet, des financements supplémentaires auprès notamment de la Région Nouvelle Aquitaine.

Les premiers travaux de démolition sont prévus cet automne. La construction des différents éléments du projet devrait s'échelonner sur l'année 2026 voire début 2027 sous réserve des aléas de chantier et des financements disponibles. Ce projet de restructuration de l'ancien Hôtel des Ruines de Crozant représente un chantier majeur pour la Creuse qui vient, en redonnant un nouvel élan au site de la forteresse, renforcer la destination « Vallée des Peintres entre Berry et Limousin » et structurer l'offre touristique au nord du département en écho à la cité internationale de la tapisserie sur la partie sud du territoire.





Le développement économique

Un soutien concret aux entreprises locales

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays Dunois s'engage pleinement **aux côtés des entrepreneurs de son territoire**. Qu'il s'agisse de **création**, de **reprise** ou de **développement d'activité**, elle met en place des dispositifs ciblés pour accompagner les entreprises et **dynamiser l'économie locale**.

Une politique volontariste pour le développement économique

En favorisant **l'ancrage d'activités durables et de proximité**, la Communauté de communes contribue activement à la vitalité du tissu économique local. Sur la période 2023 et 2026, **15 entreprises**, réparties sur l'ensemble du territoire, ont déjà bénéficié d'un accompagnement financier, pour un montant total de **44.234,56 €**. Les secteurs les plus soutenus sont ceux des **artisans et commerçants**, via une aide au petit investissement.

Des dépenses ciblées pour une efficacité maximale

Sont éligibles :

- **Les investissements liés à la transition numérique** (logiciels, création de site web, matériel informatique).
- **Les équipements et aménagements** directement liés à l'activité, y compris l'acquisition de matériel d'occasion.
- **L'immobilier professionnel.**

Comment bénéficier d'une aide ?

Les porteurs de projet peuvent déposer un **dossier de demande** via un formulaire, accompagné d'une **lettre d'engagement**. L'équipe de la Communauté de communes est disponible pour accompagner chaque étape du montage du dossier. Après instruction par la commission « Economie et finances », le Conseil communautaire attribue la subvention, formalisée par une convention entre les deux parties.

Trois leviers d'aide pour répondre à tous les besoins

1 Aide au petit investissement

Destinée aux **artisans et commerçants**, cette aide **finance entre 30 % et 50 %** des dépenses d'investissement, dans la limite de 10.000 € HT. Elle permet d'encourager les **modernisations ou aménagements utiles** à l'activité (ex : vitrines, mobilier, signalétique, etc.). En 2025, une enveloppe de 50.000 € est prévue à cet effet.

2 Aide à l'installation (création, reprise, développement)

En partenariat avec le réseau **Initiative Creuse**, la Communauté de communes abonde les **prêts d'honneur** accordés aux porteurs de projets. Chaque euro prêté par l'association est doublé par la CCPD. Ces prêts sont **sans intérêts ni garanties et remboursables sur cinq ans**, avec une enveloppe annuelle de 50.000 €.

3 Aide à l'immobilier d'entreprise

Pour les projets plus ambitieux, c'est à dire de plus de 200.000 € HT, **une subvention à hauteur de 10%** peut-être octroyée (aide plafonnée à 50.000€). Cette aide couvre notamment l'achat de terrain, la construction ou l'extension de bâtiments, ainsi que les travaux d'aménagement.



Camping de Dun

Implanté sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Dunois, il a récemment bénéficié du dispositif d'aide au petit investissement.

Projet soutenu : achat d'un four professionnel.
Aide accordée : 3.603,10 €.

Zoom sur...

Économie : les temps forts du Pays dunois

Au fil des mois, la Communauté de communes du Pays dunois organise et soutient des événements économiques pensés pour **créer du lien, partager de l'information utile et valoriser les acteurs du territoire**. Retour en images sur quelques rendez-vous marquants de cette année, rythmés par l'échange, la proximité... et de belles rencontres ! **En partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat, France Active, le réseau associatif BGE, ou encore Initiative Creuse.**

Et ce n'est pas fini ! D'autres événements sont en préparation pour continuer à faire vivre l'économie locale, accompagner les porteurs de projets et renforcer les synergies.

Suivez nos réseaux sociaux et notre site internet pour rester informé !



La soirée des aides éco



Rencontre avec les développeurs économiques



Visite d'entreprises

Les réseaux sociaux : un lien direct avec votre Communauté de communes

Saviez-vous que la Communauté de communes du Pays dunois est active sur Facebook et LinkedIn ?

Ces deux plateformes sont devenues de véritables relais d'information de proximité. Elles permettent de **vous tenir informés**, de **vous conseiller**, et d'**accompagner aussi bien les habitants que les porteurs de projets** du territoire.

Un coup de projecteur sur la vie économique locale.

Chaque semaine, nous mettons en lumière les nouveaux commerces qui s'installent dans le Pays Dunois. C'est l'occasion de découvrir les visages et les idées de ceux qui dynamisent notre territoire.

À la recherche d'un emploi près de chez vous ? Des offres d'emploi locales sont régulièrement publiées. Que vous soyez en reconversion, jeune diplômé ou simplement à l'écoute du marché, suivez nos publications pour ne rien manquer.

Des événements pour se rencontrer et avancer ensemble. Qu'il s'agisse de forums, d'ateliers ou de conférences, nous relayons les événements économiques organisés sur notre territoire. Ces rendez-vous sont autant d'occasions de tisser des liens, de s'informer et de faire avancer vos projets.

Reprendre une entreprise : des opportunités à saisir. Le Pays dunois regorge de possibilités de reprise d'entreprises. Nous partageons régulièrement des informations sur ces opportunités pour ceux qui souhaitent entreprendre sans partir de zéro.

Parlons-en ensemble ! Vous avez une actualité à partager ? Une idée de publication ? Un commerce à faire connaître ? N'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux sociaux ou directement auprès de nos services.



Paroles aux communes du Pays dunois

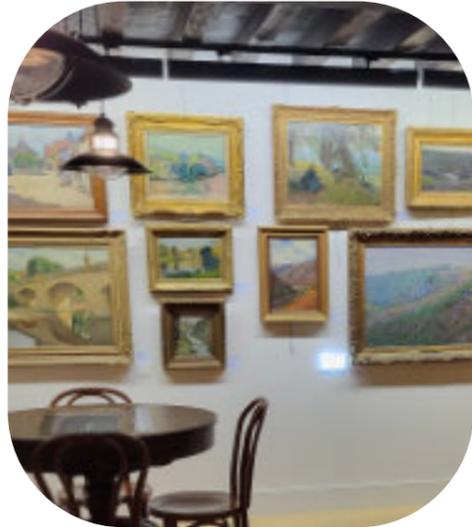
L'épicerie de CHÉNIERS a réouvert le 15 mars avec Cécile et Frédéric. En plus des produits courants disponibles dans une épicerie, sont proposés : un rayon traiteur, la presse, un dépôt de pain sur commande, le gaz et quelques produits régionaux. La Française des Jeux propose tous jeux de grattage et loto depuis le 17 mai. Un service bancaire Point Vert est en préparation. Le camion assure des tournées du lundi au vendredi. Une bonne initiative pour l'attractivité et le service apportés sur la commune.





Sites culturels & touristiques

bilan 2024



5 sites majeurs au service de l'histoire de notre territoire et de la Vallée des Peintres.

Le musée l'Hôtel Lépinat
La forteresse médiévale
CROZANT
L'Espace Monet Rollinat
La Micro-folie du Pays dunois
FRESSELINES
La Tuilerie de Pouigny
CHÉNIERS



L'équipe en 2024

4 permanents Tiphaine HIROU (60%), Pauline CIBERT (40%), Pascal DESCHAMPS (100%) et Pierre VEYSSEIX (50%) et **2 saisonniers** (100% d'avril à octobre).

Le service des sites culturels et touristiques assure l'accueil, la médiation, l'animation, la recherche, la conservation des collections et la réalisation des expositions.



La fréquentation 2024, en bref

6 jours sur 7 d'ouverture des sites au public individuel et groupes.

7 jour sur 7 d'ouverture des sites au public individuel en **JUILLET** et **AOÛT**.

+ 3.2% par rapport à 2023 (hors fréquentation points infos tourisme).

Cette augmentation profite à l'Hôtel Lépinat avec +8% de fréquentation et à la Forteresse de Crozant +8%.

- 20% de la fréquentation des clientèles touristiques sur le territoire du Pays dunois.

 de la clientèle d'excursionnistes, soit de proximité, venant passer la journée en Pays dunois et eu égard à nos statistiques essentiellement à Crozant.

Les chiffres site par site

Du côté de l'OT

2.142 visiteurs de janvier à décembre dont 535 en juillet-août soit une fréquentation estivale en baisse de 29% (source SIRTAQUI NA).

1.794 personnes renseignées hors les murs.

4.858 visiteurs Point information à l'Hôtel Lépinat.

1.127 visiteurs Point information à l'Espace Monet Rollinat.

L'hôtel Lépinat

La fréquentation totale du musée a augmenté de 20% en 2024. Le choix de faire de ce lieu, le lieu d'exposition concentrant **le plus d'œuvres originales de la Vallée des Peintres** et d'y développer **un point d'information touristique** saisonnier de l'Office du tourisme sont des choix judicieux. Avec près de 100 œuvres originales, il devient un musée des Peintres de l'École de Crozant avec un fort taux de satisfaction des visiteurs. L'enquête de clientèle menée sur les sites montre qu'à Crozant comme ailleurs la baisse de la fréquentation touristique atteint les 20%. Mais la progression de la fréquentation est due à la clientèle excursionniste qui représente 75% sur l'année à l'Hôtel Lépinat. L'augmentation de l'offre sur Crozant entre musée, forteresse, petit train, bateau, sentier d'interprétation, Terra Aventura et restaurants couplé à la communication du service tourisme et des prestataires concernés attire de plus en plus de visiteurs à la journée dans un rayon de 1h à 2h maximum. Pour preuve, les origines géographiques des visiteurs pris sur le point information saisonnier ou au musée à Crozant qui fait état d'une hausse sensible de visiteurs dits « excursionnistes ». Le revers de la médaille de ce succès est que ce profil touristique profite essentiellement à Crozant, les visiteurs n'allant que peu, plus avant sur le territoire. Ce mécanisme est le même chez nos voisins berrichons ou tout se cristallise autour de Gargilesse.

Ils sont plus de 10.578 personnes à avoir franchi la porte du musée l'Hôtel de Lépinat pour visiter, accéder à la boutique et venir chercher de l'information touristique en 2024.

L'Espace Monet Rollinat

La fréquentation du centre d'art est en baisse de 15% par rapport à 2023. L'exposition « **Georges CHAZAUD** » a connu **un réel succès** mais la baisse globale de fréquentation de la clientèle touristique estimée par le CRT Nouvelle Aquitaine à - 20% pour les départements comme la Creuse a de fait impacté la fréquentation de Fresselines et du site. **Le manque d'offre complémentaire** à Fresselines est aussi une explication de cette fréquentation en baisse.

C'est plus de 5.284 personnes qui ont franchi la porte de l'Espace Monet Rollinat pour visiter, accéder à la boutique et venir chercher de l'information touristique.

La Tuilerie de Pouigny

L'écomusée maintient sa fréquentation grâce à ses manifestations dont **le Marché des potiers** en nette progression en 2024 passant de 700 visiteurs en 2023 à 1.200 visiteurs en 2024. Avec seulement **3.570 visiteurs sur la période de vacances, d'avril à octobre**, la fréquentation de la Tuilerie de Pouigny reste stable par rapport à 2024 mais bien éloignée de ses moyennes antérieures, environ 9.000 visiteurs chaque année entre 2003 et 2016.

La forteresse médiévale

Le monument historique, avec **une fréquentation totale de 16.689 visiteurs, continue sa progression** en nombre de visiteurs par rapport à 2023, en croissance de **8%** (hors fréquentation des Terra Aventuriers exceptionnelle à travers la cache temporaire).

La microfolie du Pays dunois

Le musée numérique a **ouvert ses portes en avril 2024**. Tout au long de l'année cette dernière a accueilli **1.579 visiteurs** pour la partie numérique, 159 personnes sont venues assister aux différentes conférences proposées, 41 personnes ont participé aux différents ateliers et enfin 184 personnes sont venues en groupes travailler dans cet espace. Au final le lieu a accueilli 1.963 visiteurs pour l'année 2024.

Du côté des groupes

91 devis
46 groupes excursionnistes
15 groupes scolaires

 **- 20%** par rapport en 2023.

Classement par sites

- 1 Forteresse médiévale
- 2 Hôtel Lépinat
- 3 Espace Monet Rollinat
- 4 Tuilerie de Pouigny

133.692€

Le chiffre d'affaires global des sites culturels (régies + groupes) en 2024.

9.498€

Le chiffre d'affaires global de la boutique de l'Office du Tourisme en 2024.



Les actions communautaires culturelles & touristiques



Les communes du Pays dunois témoignent...

La médiathèque La Forge de SAINT

SULPICE LE DUNOIS vient de fêter ses 5 ans !

Elle constitue un lieu d'accès à la culture pour tous, d'accès à l'information, les loisirs, la culture, de vie, de convivialité, de rencontres et de partage, de développement du lien social et intergénérationnel, de sensibilisation au développement durable. La médiathèque propose un choix de près de **6.000 ouvrages** et grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale elle vous donne accès à plus de 190.000 références. À travers son programme d'animations elle vise à proposer **des événements pour tous**, habitants du territoire dunois ou pas : des ateliers « faire soi-même », conversations français/anglais, chasses au trésor, bébés lecteurs, rencontre Lectures, etc. **Trois espaces** sont également à la disposition des usagers : un espace détente, un espace jeux avec billard, console de jeux vidéo et jeux de société, et un espace terrasse-jardin agrémentée de jeux extérieurs.

En soutien des actions de la médiathèque, l'association **Le Portail de la Forge** a pour objectif la pratique d'activités intergénérationnelles récréatives dans les domaines artistique, culturel et éducatif. Elle a dans ce cadre pris en charge une exposition d'art avec pour cette 37ème édition, 144 tableaux - aquarelle, céramique, collage, dessin, email, encre, huile, pastel, photographie - de 35 artistes.

Les brochures touristiques s'illustrent en 2025

Chaque année, le service tourisme et sites culturels de la Communauté de communes édite plusieurs brochures touristiques pour **mettre en lumière les atouts touristiques et culturels des 17 communes du territoire**, notamment, la carte du Pays dunois et les flyers des sites culturels. Ces actions de communication sont réalisées dans le cadre du **SADI 2022-2026**, mis en place par le service tourisme du Pays dunois. L'objectif est de permettre une communication à destination des habitants, des touristes, des prestataires et de l'ensemble des acteurs du tourisme de notre territoire. La carte et les flyers touristiques sont des ambassadeurs à part entière de la destination « Pays dunois » et des souvenirs de notre territoire même après le départ des clientèles.



Pour promouvoir la destination du Pays dunois

n'hésitez pas à télécharger et diffuser le dossier de presse de la saison 2025 !

L'année 2025 est placée sous le signe de l'illustration ! Toutes les brochures ont été conçues par **l'imprimerie CHAMPAGNAC**, située à AURILLAC, et sont à retrouver à l'Office de tourisme de DUN LE PALESTEL, aux points i de l'Hôtel Lépinat (CROZANT) et de l'Espace Monet Rollinat (FRESSELINES), ainsi que dans les mairies, commerces et prestataires touristiques et culturels.

Nouveauté cette année ! Les illustrations de la carte et des brochures se déclinent également en goodies : mug, carte-postale, marque-page, autocollant... Vous pouvez les retrouver en exclusivité à la boutique de l'Office de tourisme et des points i des musées.

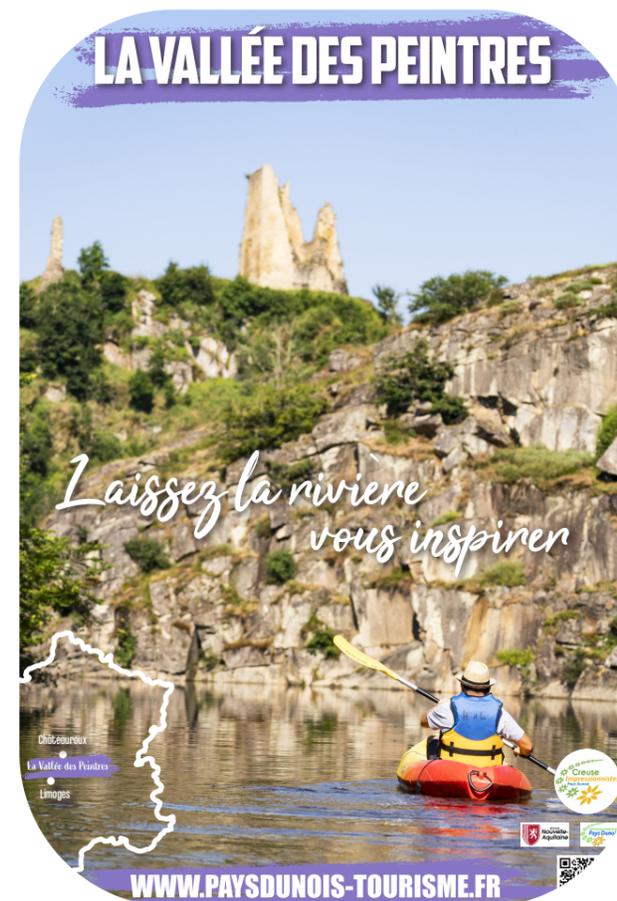
Le Pays dunois fait la pluie et le beau temps !

Sur France 3 et Météo France

Dans le cadre de sa **stratégie de promotion touristique**, la Communauté de communes du Pays dunois lance une nouvelle campagne de communication en partenariat avec **FranceTV Publicité et Météo France**. Du 28 avril au 1er juin 2025, le Pays Dunois parraine la Météo Limousin, diffusée quotidiennement **vers 20h10**, avec un total de **126 apparitions** sur la période. Ce dispositif permet d'associer l'image du Pays dunois à une séquence attendue et fortement suivie des téléspectateurs, renforçant sa **visibilité régionale** et suscitant l'envie de découvertes à proximité de chez eux. En parallèle de la campagne TV, une **campagne digitale** sur le site meteofrance.com est également lancée.

Une campagne d'affichage respectueuse, inspirante et non intrusive !

Plébiscitée par 83 % des Français comme le média le plus apprécié, la publicité extérieure s'impose comme **le support idéal pour valoriser la Vallée des peintres**, les sites emblématiques, les villages de caractères et les événements qui se dérouleront durant toute cette saison touristique. En 2025, le Pays Dunois lance une campagne de communication ambitieuse portée par la **société JC DECAUX** et s'offre une visibilité sans précédent dans les villes de **LIMOGES et CHÂTEAUROUX**.



L'application Wivisite

Julie Cominotto, étudiante en master 2 Valorisation du patrimoine et développement territorial, effectue actuellement un stage de 6 mois pour mettre en valeur les sites touristiques du territoire, sous la responsabilité de Pierre VEYSSEIX. Une de ses missions concerne la mise en place de l'application Wivisite, **un audioguide, sur les sites touristiques de l'Hôtel Lépinat et la Forteresse de Crozant**.

C'est une application numérique permettant de créer **une médiation culturelle numérique audioguidée**, lue par des intelligences artificielles pour faire vivre aux visiteurs une expérience interactive et enrichie au sein d'un site touristique, intérieur comme extérieur. Les visiteurs peuvent accéder à des contenus enrichis **via leur smartphone ou tablette**. Cela permet de plonger plus profondément dans l'histoire de l'œuvre ou de l'artiste. Ces contenus sont **disponibles en plusieurs langues**, ce qui facilite l'accès pour un public international. L'application peut utiliser **la géolocalisation ou des balises Bluetooth** pour guider les visiteurs à travers les différentes salles du site, leur offrant des informations contextuelles en fonction de leur déplacement. L'application est conçue pour être **accessible à tous types de publics, y compris les personnes en situation de handicap** : des visites audioguidées classiques, des visites ludiques pour les enfants ou des visites utilisant la voix d'une intelligence artificielle pour lire chaque panneau informatif du musée.

À l'Hôtel Lépinat

La volonté d'accueillir davantage de visiteurs étrangers ainsi que la prochaine labellisation Musée de France, a motivé le choix de prendre Wivisite. **Quatre visites sont disponibles** : une visite audioguidée classique répartie sur le rez-de-chaussée et le premier étage où l'on suit Impressionna, une intelligence artificielle qui nous fait la visite et une visite audioguidée « en savoir plus », principalement pour les étrangers, qui traduit tous les panneaux du musée automatiquement en détectant la langue du smartphone du visiteur et par un système de QR code. Cette visite est également conçue pour les non-voyants. Enfin, une approche ludique basée sur une visite audioguidée jeu de piste à destination des enfants et aussi des adultes.

À la Forteresse de Crozant

Le même système de visite sera appliqué. En effet, cela permettra de **réactualiser le parcours de visite et de modifier le sentier** sur l'histoire de la forteresse, sur une approche picturale et paysagère et sur un jeu de piste.

Les actions communautaires culturelles & touristiques

Vous avez séjourné en Pays dunois ?

L'enquête de l'année à diffuser sans modération !

Une enquête de clientèle touristique est menée cette année **à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine** et plus spécifiquement à l'échelle du Pays dunois, afin d'**améliorer la connaissance de l'offre et de la fréquentation touristique à un niveau macroéconomique**. Des données vont être récoltées sur **le profil et les comportements des clientèles françaises et étrangères**. L'objectif est de cerner l'ensemble de l'activité touristique de notre territoire le plus finement possible et obtenir des données fiables, cohérentes et représentatives de la clientèle touristique.

L'enquête est composée de **22 questions** : provenance du visiteur, dates de séjour en Nouvelle-Aquitaine, dans quelles communes ils séjournent à minima 1 nuit, mode d'hébergement, pourquoi cette destination, les activités pratiquées, les dépenses, le moyen de transport, le niveau de satisfaction, etc. **Sur quatre périodes bien distinctes** : avril-mai-juin / juillet-août / septembre-octobre / reste de l'année.

Pour mener l'enquête, **différents moyens de communication** sont mis en place : campagne d'information et d'affichage, mailing, post sur les réseaux sociaux, page dédiée sur le site internet. Il est possible de participer à cette enquête dans nos sites culturels (Hôtel Lépinat, Espace Monet Rollinat, Tuilerie de Pouligny, Micro-Folie du Pays dunois, Office du tourisme) mais également auprès des mairies, des commerces et des prestataires (hébergements locatifs, campings, restaurants, des sites de visite, d'activités...).

Petit plus

Questionnaires incitatifs car des séjours sont à gagner dans toute la Nouvelle-Aquitaine ! N'hésitez pas à soutenir cette initiative, en diffusant le plus largement possible cette enquête.



Terra Aventura a toujours la cote !

En 2023, le Pays dunois avait enregistré une fréquentation record suite à son événement d'envergure sur le site de la forteresse de Crozant. Il est donc normal que les chiffres 2024 montrent un **fléchissement de la fréquentation**.

Quelques chiffres en 2024 : 21.693 Terra aventuriers ont fréquenté les parcours du Pays Dunois, 140.000 ceux du département de la Creuse et 2.714.285 sur la Nouvelle-Aquitaine.

Fréquentation 2024 en fonction des parcours :

1 ST SÉBASTIEN 3986 **2 FRESSÉLINES** 3374
3 CROZANT 3652 **4 DUN LE PALESTEL** 3222
5 BOURG D'HEM 2784 **6 LA CELLE DUNOISE** 2437 **7 COLONDANNES** 2238.

DECLALOC une plateforme pour le Pays dunois pour déclarer son hébergement en mairie.

Un propriétaire du Pays dunois qui souhaite ouvrir un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes doit impérativement faire une **déclaration d'ouverture à la mairie** de l'hébergement avant la mise en service. Pour cela, les communes du Pays dunois mettent à disposition une **plateforme de télédéclaration** juste ici :



Les différentes étapes

- **Sélectionner la commune** de l'hébergement depuis la plateforme,
- **Créer un compte** déclarant,
- **Déclarer l'hébergement** en remplissant le formulaire de déclaration de meublé de tourisme ou de chambres d'hôtes,
- **Accéder au récépissé** de déclaration.

Depuis le tableau de bord, il est aussi possible de créer d'autres hébergements, d'actualiser la déclaration en cas de changement, de déclarer une cessation d'activité...

La Communauté de communes vous contactera ensuite pour activer le compte pour le reversement de la taxe de séjour.

Journée du tourisme

La rencontre annuelle des professionnels du tourisme du Pays dunois a eu lieu le 23 mars 2025 dernier à la salle Apollo de DUN LE PALESTEL.

À cette occasion plus de **70 professionnels** se sont relayés tout au long de la journée pour échanger, découvrir les présentations réalisées par l'équipe du service tourisme de la Communauté de communes et Creuse Tourisme.

Ont été abordés des sujets aussi variés que les actions à destination des prestataires et la charte qui sera mise en œuvre à l'automne, l'enquête BVA menée en partenariat avec le CRT Nouvelle-Aquitaine, les actions de communication 2024 et 2025, l'importante de l'observation touristique et des données statistiques, le schéma départemental de développement durable dans le domaine touristique, etc...



Les communes du Pays dunois témoignent...

Au début des années 1980 la construction des barrages de l'Age et des Chézelles sur la commune du **BOURG D'HEM** a considérablement modifié nos paysages. La vallée de la Creuse autrefois encaissée et sauvage s'est brutalement élargie et nos eaux toujours tumultueuses et imprévisibles se sont tout à coup apaisées. La municipalité d'alors a compris que s'offrait là une opportunité nouvelle. L'activité économique de la commune jusqu'ici entièrement tournée vers l'agriculture allait pouvoir se diversifier et nous allions ainsi **contribuer au développement du tourisme** dans la Creuse. Aussitôt le syndicat mixte des 3 lacs créé, les **premiers aménagements touristiques** apparaissent : une base de loisirs comprenant une plage aménagée, une buvette-restaurant, un camping de 30 emplacements... bientôt suivis par un village de 6 gîtes, un restaurant communal puis d'un gîte d'étapes de 27 couchages. Le succès est rapidement au rendez-vous et quelques particuliers décident eux aussi de tenter l'aventure ; au fil des ans une dizaine de gîtes privés viennent compléter l'offre communale.

Aujourd'hui le tourisme au Bourg d'Hem représente une activité économique importante (la deuxième après l'agriculture). Il **génère des emplois et accompagne le développement du tourisme vert** dans le département et l'engouement croissant pour les activités de pleine nature. Pour s'en convaincre quelques chiffres : l'an dernier la baignade a accueilli à elle seule plus de **30.000 visiteurs** et nos gîtes privés, publics ainsi que notre campings ont réalisé près de **11.000 nuitées**. Une belle performance pour une commune de 220 habitants !





Les activités de pleine nature

le Pays dunois, terre de sport

L'Échappée verte de SAINT SÉBASTIEN aux limites de SAINT SULPICE LE DUNOIS

En 2023, l'Échappée verte a vu le jour sur le tracé de l'ancienne voie ferrée de SAINT SÉBASTIEN à DUN LE PALESTEL. Ouverte grâce au travail des bénévoles et aux travaux de la Communauté de communes, cet itinéraire pédestre, VTT et équestre permet de traverser le Pays dunois du nord au sud sur un terrain quasiment plat. Il est accessible à tous, en famille pour les amateurs de nature mais aussi pour les coureurs sportifs. Il est possible d'entrer sur l'itinéraire à chaque intersection d'un axe routier.

Les stationnements sont possibles à la gare de Vaussu Jean à SAINT SÉBASTIEN, à Chadreugnat de LAFAT et à DUN LE PALESTEL.

À partir de l'été 2025, il sera possible de continuer le sentier vers GUÉRET.

La partie de DUN LE PALESTEL aux limites de SAINT SULPICE LE DUNOIS en Pays dunois est déjà ouverte.

Les communes du Pays dunois témoignent...

Le circuit de motocross du Puy Barriou, situé à la Querlière à CROZANT, a vu le jour en 1973. Cela fait déjà 52 ans que ce tracé mythique est dédié au motocross. C'est toujours une grande satisfaction pour **Kévin BASGROT**, président du « Crozant moto club », de faire perdurer le travail de leurs prédécesseurs dans cette discipline. Pour sa part, il a repris le moto-club en 2011. Depuis, la nouvelle équipe a déjà organisé **10 courses** de motocross, dont **deux Super Trophées de France UFOLEP**.

Malgré des conditions climatiques parfois difficiles et un cadre administratif toujours plus lourd, la motivation reste intacte et le plaisir d'organiser perdure.

Le président remercie tous les partenaires qui les soutiennent, et rendez-vous le 10 août pour la course annuelle de l'association !



Quelques sorties sur la route adjacente ont été nécessaires vers le village de Grand Prat, certaines parcelles de terrain n'étant plus accessibles ou vendues. La signalétique sera posée prochainement mais il est toutefois possible de rejoindre GUÉRET, la Communauté d'Agglomération du Grand GUÉRET ayant continué à nettoyer l'itinéraire avec l'aide des bénévoles et a réalisé des travaux pour le trail des Foulées du rail du 1^{er} juin 2025.



Les foulées du rail 2025

Depuis 3 ans, les foulées du rail proposent un format original avec une course nature sur le tracé d'une ancienne voie ferrée reliant SAINT SÉBASTIEN à GUÉRET. Sur les **3 distances proposées** (4 courses), le dénivelé se veut très doux, fait rare pour être souligné dans un département creusois très vallonné. Les Foulées du rail, c'est aussi de **nombreuses animations et clins d'œil au monde ferroviaire** pour mettre en avant le côté unique de cette manifestation.

Les épreuves

- **La 23 express**
10 km
100 m de dénivelé positif
Départ : MAISON FEYNE.
Arrivée : DUN LE PALESTEL.
- **La Ferroverte**
21,1 km
180 m de dénivelé positif
Départ : SAINT SÉBASTIEN.
Arrivée : DUN LE PALESTEL.
- **Le challenge semi-marathon**
3 personnes/7km chacun
180 m de dénivelé positif
Départ : SAINT SÉBASTIEN.
Arrivée : DUN LE PALESTEL.

Nouveauté 2025

- **La Quai 45**
45 km
220 m de dénivelé positif
Départ : SAINT SÉBASTIEN.
Arrivée : GUÉRET.

La Communauté de communes du Pays dunois est un des partenaires principaux de **l'Association Sportive et Culturelle de la Croisière et Sports Loisirs Dunois**, organisateur, grâce à son aide financière, à la mise à disposition du personnel communautaire et notamment les services tourisme et randonnée.

Résultats de la course

Un peu plus de **700 coureurs** se sont inscrits à l'une des 4 courses en 2025.

10 km : 227 arrivants dont 115 féminines

21,1 km : 224 arrivants dont 75 féminines

Challenge 3x7 km : 40 équipes arrivées dont 9 masculines, 7 féminines et 24 mixtes

45 km : 76 arrivants dont 7 féminines

Soit 647 ont terminés la course.



Didier SIMARD, animateur à France Bleu Creuse depuis des années est depuis 2 ans le **speakeur des foulées du rail**.

Patrick MONTEL, journaliste sportif bien connu des téléspectateurs de France télévisions et speaker « vedette » des foulées 2025. Il était de 1983 à 2019 la voix de l'athlétisme. Vous pouvez retrouver ses interviews de la course sur Instagram @radiomontel.



Les activités de pleine nature

le Pays dunois, terre de sport

Pourquoi inscrire les chemins de randonnée au PDIPR ?

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Il s'agit d'un **instrument juridique** qui favorise la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée tout en protégeant les chemins ruraux. Son élaboration et son suivi constituent **une compétence obligatoire des départements**. Un chemin inscrit au PDIPR est **protégé** ; il devient imprescriptible et inaliénable. La commune s'engage donc à en conserver l'**ouverture au public, l'accessibilité et la sécurité** (entretien par elle ou un tiers) et **empêcher l'interruption du cheminement ou l'amputation de l'itinéraire**.

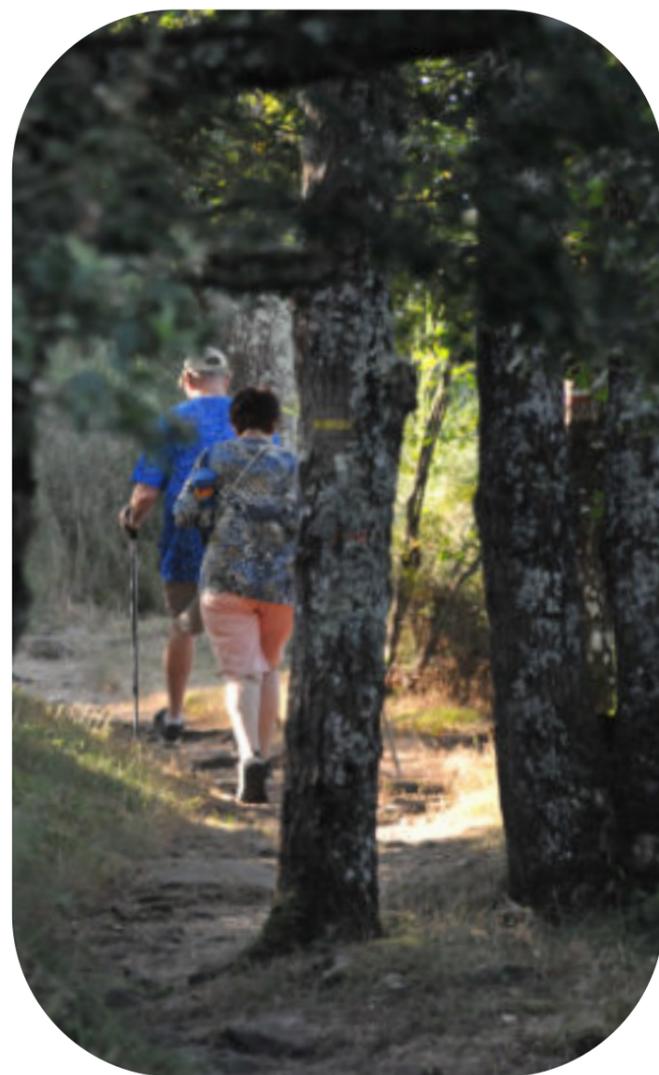
Concrètement, le PDIPR consiste à inscrire des itinéraires, composés de **chemins aux statuts différents** :

- **chemins ruraux** (domaine privé de la commune),
- **chemins du domaine privé des départements,**
- **servitudes du littoral,**
- **chemin privés et d'exploitation**; sous condition d'une convention passée avec le propriétaire. Ils doivent être limités au maximum, car ils n'assurent pas la pérennité de l'itinéraire inscrit au PDIPR.

La Communauté de communes, porteur de projet sur les chemins de randonnée d'intérêt communautaire, sollicite les communes, en qualité de propriétaires des chemins, afin qu'elles délibèrent sur la demande d'inscription au PDIPR.

Selon le **Code de l'environnement**, la collectivité signe des **conventions de passage** sur les chemins privés avec leurs propriétaires dans le respect de la charte départementale de la randonnée en Creuse afin d'assurer la continuité des itinéraires établis et définir les engagements et responsabilités de chacun.

Les 27 sentiers pédestres (203 km) et les 17 circuits VTT (274 km) sont inscrits au PDIPR.



Le PDIPR en Creuse

2.684,10 km
chemins ruraux inscrits.

185,86 km de chemins privés
sur 255 communes.

Zoom sur...

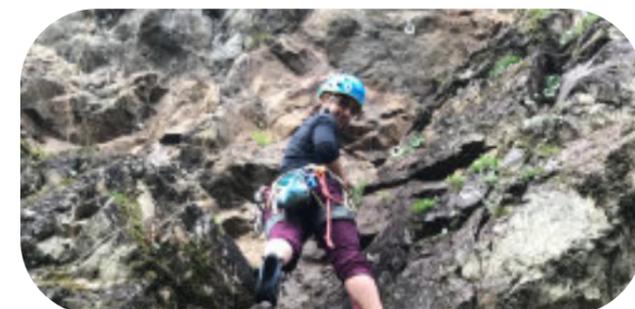
Site d'escalade du Moulin de Piot : 6 voies ouvertes dont une pour les débutants.

La Communauté de communes a pris la « garde » des sites d'escalade du Moulin de Piot à CHÉNIERS et de Roche Gallet au BOURG D'HEM **depuis le 01 janvier 2023 : entretien de l'accès, entretien du site, balisage et communication.**

Le site du Moulin de Piot est inscrit au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires depuis le 21 octobre 2024. Il est positionné **en partie sur un terrain privé** pour lequel la Communauté de communes a signé une convention d'usage. Il est situé dans la ZNIEFF Vallée de la Petite Creuse de CHÉNIERS à Malval. L'accès se fait par le camping du Moulin de Piot, par un terrain propriété de la commune de CHÉNIERS.

La Communauté de communes du Pays dunois a aussi signé une **convention avec la Fédération Française des Clubs Alpins Français et le Club Alpin Français de GUÉRET** pour le contrôle et l'entretien du site pour 3 ans à compter de 2024.

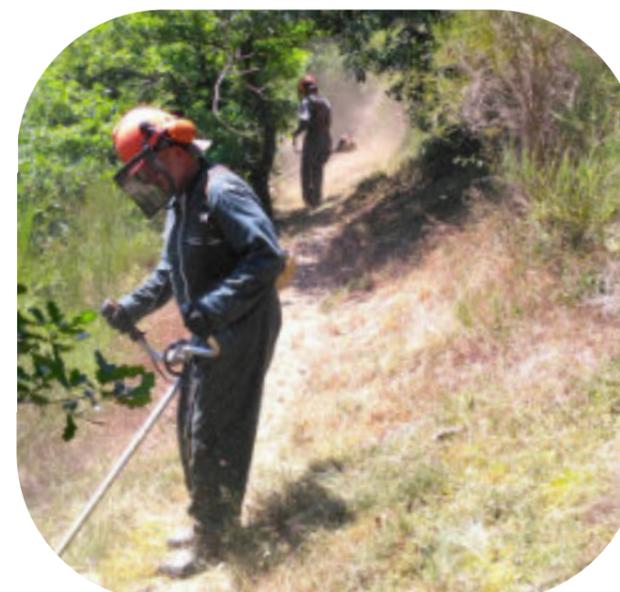
Prochamment, un **panneau d'information** sera installé sur le site. Depuis mars 2025, six voies sont équipées de 4+ à 5b. Cette falaise naturelle d'escalade est **accessible aux débutants en activité libre ou en activités encadrée par des clubs**. Elle peut être utilisée pour de l'initiation, pour les scolaires.



Entretien des sentiers de randonnée

Au fil du temps, les itinéraires se dégradent et l'herbe y pousse très rapidement. Dès lors, la Communauté de communes, **en charge des sentiers d'intérêt communautaire**, fait appel à l'équipe du **chantier d'insertion** « Petits Patrimoines Environnement » de la Maison de l'Emploi et de la Formation de La Souterraine, pour entretenir les chemins. Ils interviennent en hiver pour l'élagage des haies puis au printemps pour l'entretien courant.

L'animateur de pleine nature, Lionel VEDRINE, leur prépare en amont les cartes précisant les lieux à entretenir.





La petite enfance

La Micro-crèche

Bilan de la fréquentation 2024

La micro-crèche située 4 parc Benjamin Bord à DUN LE PALESTEL est **ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi** sauf une semaine à Noël et trois semaines en août.

La micro-crèche propose **trois différents modes d'accueil** : **l'accueil régulier** sur la base d'un contrat établi avec les parents pour un nombre d'heures prévu par semaine, **l'accueil occasionnel** pour une durée limitée sans obligation de régularité mais sur réservation et **l'accueil d'urgence** (une place).

En bref en 2024...

232 jours avec une amplitude horaire de 11h/jour soit 25.520 heures possibles.

29 enfants accueillis en 2024 (+1 vs 2023).

11 nombre d'enfants maximum en même temps.

15 à 20 nombre maximum d'enfants différents venus dans le mois.

19.692 heures réalisées en 2024 (+ 451h vs 2023).

81,17 % part des allocataires CAF 2024.

18,83 % part des allocataires MSA 2024 (augmentation de la part MSA).

34.434,26 € participation des familles en 2024 (+ 974,20 €).

179.720,24 € budget total.

Animations régulières à la micro-crèche

• **Lecture tous les vendredis matins avec « Lire et faire lire » (UDAF)** : avec une bénévole.

• **Babygym environ une fois par mois avec UFOLEP** : Activité dans le centre de loisirs, avec un animateur UFOLEP (motricité libre sur des structures amovibles).

• **Projet autour de l'alimentation** : depuis septembre 2024 ateliers découverte des aliments pour faire goûter aux enfants les aliments de saison sans transformation, ateliers cuisine.

• **Ateliers divers** qui contribuent au développement des enfants en fonction de l'âge et des capacités de chacun.

Chaque jour, divers temps sont consacrés à **l'autonomie** : s'habiller seul, manger seul, le langage...

Les enfants profitent aussi de **l'extérieur et des jeux** comme le toboggan, tracteur, les voitures, vélos mais aussi un coin jardinage au printemps avec petites plantations (tomates, courges, fleurs). Des jeux d'eau l'été sont également adaptés pour les fortes chaleurs.

Des promenades en dehors de la crèche sont aussi mises en place non seulement pour apprendre à se déplacer en groupe (rester en rang, se tenir la main...) mais aussi pour préparer les plus grands à l'entrée à l'école. Cela permet aussi de découvrir la nature, regarder les « petites bêtes », ramasser des feuilles, des cailloux.



Passerelle avec l'Accueil de loisirs

Le projet passerelle vise à **créer une continuité éducative**, en assurant **une transition en douceur** pour les jeunes enfants de plus de 3 ans et leur famille lors du passage de la micro-crèche à l'accueil de loisirs.

Plusieurs matinées sont programmées au cours de l'année pour permettre aux enfants de la crèche de **se familiariser avec les locaux et le personnel de l'accueil de loisirs**.

Des activités manuelles, de la cuisine, de la motricité, des jeux sont réalisés en fonctions des envies de chacun.

Des journées à thème, (carnaval kermesse) sont aussi organisées pour accompagner les familles vers ce nouveau lieu d'accueil.



Projet art Relais Petite Enfance / Pôle famille / Micro-crèche

Parmi les dix principes de la **Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant**, le cinquième, « l'art, la culture et les échanges interculturels permet à l'enfant de construire sa place dans le monde qui l'entoure ». **Sensibiliser les jeunes enfants aux pratiques artistiques dès le plus jeune âge** a de nombreuses vertus : cela participe notamment à favoriser la curiosité de l'enfant, le développement de son imaginaire mais aussi sa capacité d'écoute et sa curiosité. Lorsqu'on parle d'éveil culturel et artistique, il n'y a aucun but d'apprentissage, mais plutôt la recherche d'une **notion de plaisir**. Ainsi en mettant en place des activités culturelles, les interactions sociales avec les autres enfants ou les adultes, sont des occasions de rire ensemble, d'échanger autour de ce que l'on voit, de ce que l'on entend, de ce que l'on fait. **Le pôle famille de la Palette, le RPE et la crèche**, partenaires de ce projet, ont pu s'appuyer sur la diversité culturelle présente sur le Pays dunois. Les médiatrices de l'espace Monet-Rollinat, l'hôtel Lépinat et la tuilerie de Pouligny, ont proposé des ateliers de découverte de l'art aux enfants, ainsi qu'à leur famille et leur assistante maternelle, au cours du dernier trimestre 2024 et début d'année 2025.

Une exposition de toutes les œuvres réalisées sera proposée à l'espace Monet-Rollinat à Fresselines à partir du vendredi 4 juillet pour les deux mois d'été, à l'intérieur de la micro-folie. Ce projet est financé grâce à l'aide **de la Caisse d'Allocations Familiales** dans le cadre de la parentalité.



Projet éducatif territorial et plan mercredi Convention territoriale globale

Le **projet éducatif territorial (PEDT)** permet à **l'ensemble des acteurs éducatifs** de coordonner leurs actions de manière à **respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant**.

Le PEDT, propose, notamment le mercredi, **une offre d'activités périscolaires** en continuité et en complémentarité avec l'école et facilite les organisations familiales. L'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est **un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles sur le territoire**.

Il favorise l'inclusion de tous les enfants pendant les temps scolaires et périscolaires. **Le PEDT du Pays dunois est arrivé à échéance et est renouvelé en 2025**. Il est prévu d'y intégrer un chapitre sur l'accès des « enfants différents » à la micro-crèche, l'accueil de loisirs, le local ados. De plus, un protocole similaire dans les structures simplifiera les demandes des familles. Ce travail est aussi réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, convention de partenariat avec la CAF de la Creuse qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services. Il a été renouvelé en 2024 pour 3 ans.



Les missions de la Palette

L'association La Palette

Centre Social et Tiers-Lieu, elle possède un rôle phare sur DUN LE PALESTEL, mais également sur toute la communauté de communes du Pays dunois. En effet, à travers les divers pôles enfance, jeunesse, famille et ressources, toutes les communes sont touchées par les services et activités, qui répondent aux besoins et envies des habitants. En 2024, La Palette a mené, avec la participation active des habitants, un diagnostic partagé visant à mieux comprendre leurs attentes, leurs besoins et leurs envies afin de construire des actions qui leur ressemblent.

Enfance-Jeunesse

Les accueils de loisirs **La Cabane Magique** (3-12 ans) et le **Local'Ados** (11-17 ans) oeuvrent chaque jour pour le territoire en accueillant les enfants et jeunes dans **un cadre sécurisant et dynamique**.

Le lien avec les partenaires actuels sur le territoire est essentiel et possède une place toute particulière au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). De ce fait, La Palette collabore beaucoup avec des structures comme l'EHPAD, la micro-crèche et le collège.

Son implication constante dans les réseaux extérieurs permet de faire résonner ses actions en dehors du Pays dunois et ainsi partager ses expériences et s'enrichir de celles des autres.

Plusieurs projets ont pu voir le jour cette année, mêlant sport (stage équitation, sortie patinoire, découverte avec l'UFOLEP...) et art (création d'une pièce de théâtre, projet autour du cinéma, fin du projet cosplay).

L'organisation d'un grand séjour en Dordogne sur le thème de l'Histoire a permis à 19 jeunes de la Communauté de communes de partir en vacances et découvrir le Parc du Bournat (village des années 1900), écouter et faire de la musique préhistorique, ou encore visiter le château de Castelnaud.

Au total, plus de **25.486 heures de participation** ont été cumulées sur les deux accueils de loisirs. **198 enfants et jeunes de 3 à 17 ans** furent accueillis et près de **550 jeunes** du territoire ont bénéficiés des actions jeunesse du Local'Ados.

L'année 2024 s'est révélée riche et sera un tremplin pour les prochaines années. L'association continue sur cette lancée afin de mener à bien ses actions en cohérence avec les grands axes du projet social.

Pour l'année 2025, La Palette souhaite approfondir les projets autour de l'art en s'impliquant encore plus dans les partenariats locaux. Pour cela, des ateliers, expositions et performances sont en cours de création avec les enfants et les jeunes des 2 accueils de loisirs.

Le coworking : un moteur de coopération et d'innovation locale

À l'heure où les modes de travail évoluent, La Palette s'impose comme **un acteur central de la vie professionnelle locale** en offrant un espace de coworking dynamique rassemblant **télétravailleurs, indépendants, artistes, entrepreneurs et associations**. Plus de **270 personnes** ont déjà utilisé ses espaces partagés. La Palette va au-delà du simple bureau : il constitue **un véritable écosystème collaboratif** animé par un collectif engagé. Tout au long de l'année, le tiers-lieu propose **des moments conviviaux** (apéros, "Visite mon entreprise"), **des formations et des rencontres** pour structurer les projets professionnels. Cette année, une nouvelle charte collective a été co-construite, renforçant l'esprit de coopération. La collaboration avec les acteurs locaux, dont la Communauté de communes du Pays dunois, s'intensifie, notamment grâce à l'arrivée de Manon HAMY, chargée du développement économique.

En alliant ancrage territorial, innovation et entraide, La Palette incarne une vision moderne et solidaire du travail. Un lieu moteur pour l'économie locale et le vivre-ensemble professionnel.

Être bénévole

La Palette est un espace de vie sociale où chacun peut trouver sa place !

Tout au long de l'année, de nombreuses personnes offrent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre le Centre Social à travers divers projets. **Certains partagent leurs connaissances et leurs savoir-faire en animant des ateliers** (cuisine, rencontres musicales, revalorisation des déchets, etc.). **D'autres ont pris en charge la gestion de la bibliothèque participative**, apportent une **aide ponctuelle** lors d'événements, ou s'investissent dans le programme Lire et Faire Lire en lisant des histoires aux enfants de La Cabane Magique, etc.

Certains créent et font vivre **des projets collectifs d'intérêt** commun comme la collecte de bouchons, le transport solidaire, etc.

Il est possible de participer à des actions déjà existantes ou proposer de nouvelles idées, avec le soutien d'une équipe présente pour accompagner chacun.

Bienvenue à La Palette ! Un lieu où trouver un espace d'expression, de solidarité et où des projets peuvent se concrétiser.

Une coopération locale au service des habitants

La Communauté de communes du Pays dunois accompagne certaines actions menées par La Palette via des délégations de missions et un soutien financier ciblé. Cela concerne notamment le dispositif **France Services**, qui facilite l'accès aux démarches administratives, ou encore les actions enfance, jeunesse et parentalité, en lien avec le projet social de l'association. Cette collaboration permet de consolider les dispositifs de proximité, tout en laissant à chacun sa manière de faire et son autonomie. Par ailleurs, **des coopérations régulières existent entre le pôle famille de La Palette et le Relais Petite Enfance** intercommunal. Conjointement, sont développés des projets ouverts aux familles du territoire, comme les bourses aux vêtements, des ateliers autour de l'art ou encore des événements conviviaux (café des parents). Ce travail en lien étroit avec de nombreux acteurs publics locaux participe à une dynamique partagée en faveur des habitants, dans une logique souple, adaptable et à l'écoute des réalités du terrain.



Le projet alimentaire territorial en Pays dunois

Une première solution pratique pour la restauration collective



Cuisiner des produits locaux sans les contraintes logistiques

Depuis 5 ans, le Projet alimentaire territorial (PAT) pour la Creuse, porté par l'Agence d'attractivité et d'aménagement, fait la promotion des producteurs locaux par : la mise en place d'une cartographie des producteurs sur « Mangeons Creuse : les produits locaux de Creuse », la promotion de la viande locale à travers la commande publique, l'accompagnement des cantines creusoises dans le processus d'atteinte des objectifs Egalim et le 100% fait-maison avec des produits locaux, l'appui à l'obtention de financements pour les entreprises privées du secteur agroalimentaire, les associations et les structures publiques. Au total, depuis son lancement, les retombées économiques locales sont de l'ordre d'un million d'euros.

En 2024, la rencontre avec l'association de producteurs du limousin "Manger Bio restauration", a permis de rentrer dans une nouvelle dynamique.

Il est désormais possible pour les structures de la restauration collective de commander des produits creusois labellisés "Agriculture biologique" sur un catalogue unique. La collecte et la livraison des produits sont assurées par l'entreprise Promocash basée à SAINT FIEL.

Les chefs de cuisine des collectivités n'ont ainsi plus besoin de battre la campagne pour aller chercher leurs commandes chez les producteurs et ces derniers sont libérés de la contrainte de la livraison.

L'orchestration de l'ensemble est assurée par les trois animateurs de Manger Bio restauration. Ils sont chargés de répondre à la diversité des demandes de la clientèle et d'assurer la coordination entre les producteurs et le transporteur. En local, le groupe des agriculteurs biologiques de la Creuse se charge de guider les producteurs tout au long du parcours : échange sur la qualité des produits, politique tarifaire etc. Un joli travail d'équipe qui a déjà permis de générer 73.000€ de chiffre d'affaires et un retour à l'économie locale de plus de 45.000€ depuis septembre 2024.



Chez nous

Les cantines de SAINT SÉBASTIEN, SAINT SULPICE LE DUNOIS, LA CELLE DUNOISE et NAILLAT, sont accompagnées dans le cadre du PAT.

Un premier diagnostic a permis de dresser l'état initial de la situation et de fixer des marges de progression. En une année, les cantinières se sont formées à la cuisine 100% fait-maison, à base de produits frais et locaux, avec deux cheffes, Anne VENTENAT et Clarisse SCHRAPFF, de la SCIC Nourrir l'avenir.

Les progrès sont d'ores et déjà visibles : la part des produits labellisés augmente, jusqu'à atteindre, pour SAINT SÉBASTIEN, le score de 53% de produits sous signe officiel de qualité (HVE, AOP, IGP) dont 37% de produits AB. Et cela en maîtrisant le coût denrée alimentaire, car c'est là tout l'enjeu.

Bravo aux agents des cantines scolaires !



Établissement BIO Engagé

Le collège Benjamin Bord à DUN LE PALESTEL est le 1er des 16 collèges du Département de la Creuse à être labellisé Etablissement BIO Engagé ! Avec près de 28% d'achats bio dans ses menus, provenant notamment de 5 fermes creusoises, le chef de cuisine Franck DECHORGNAT et toute son équipe ont largement mérité cette distinction.

La démarche engagée depuis 2018 a été saluée par Geneviève BARAT pour la Région Nouvelle-Aquitaine, Laurent DAULNY, Président de la Communauté de communes, maire de la commune de DUN LE PALESTEL et conseiller départemental ainsi que Philippe LEYMAT président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

La dynamique de la bio locale en restauration collective s'accélère en Creuse grâce à l'implication du Département de la Creuse, de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse qui porte le Projet Alimentaire Territorial de la Creuse, Le Groupement des agriculteurs biologiques de la Creuse (GAB 23), de la Chambre d'agriculture de la Creuse et de Manger Bio Restauration.



Les communes du Pays dunois témoignent..

Suite à l'adhésion de nos communes (SAINT SULPICE LE DUNOIS et LA CELLE DUNOISE) au Projet d'Aménagement Territorial Mangeons Creuse, nos 2 employées de la restauration ont participé à une première journée de formation le 15 mai, 2 autres journées sont programmées d'ici novembre.

Le PAT Mangeons Creuse et la SCIC Nourrir l'avenir ont construit ensemble un programme adapté aux besoins de ce territoire pour amener les cantines à proposer une cuisine locale, faite maison, de saison et pas plus chère !

- Les objectifs de ces 3 journées de formation :
- Être outillé pour concevoir des menus adaptés aux besoins physiologiques des enfants et source de plaisir gustatif.
 - Faciliter l'introduction de menus faits maison, végétariens et alternatifs mais savoureux.
 - Augmenter la quantité de produits frais, locaux et durables avec une maîtrise du coût des denrées.
 - Connaître et savoir utiliser des ingrédients et techniques culinaires adaptées.

Vanessa FIORI et Emilie LAFARGE, nos 2 cantinières, ont mis à profit cette première journée de formation dès leur retour en cuisine pour régaler les enfants du RPI. De plus en plus de plats sont faits maison et les enfants apprécient particulièrement les crèmes-desserts !



Des services aux habitants

Les repas à domicile comment ça fonctionne ?

Qui fabrique les repas ? Les menus sont préparés par **SOGIREST**, une entreprise de restauration implantée à Montluçon. La Communauté de communes a conclu un marché public avec eux **pour une durée de deux ans (2024/2025)**. Une diététicienne de Sogirest élabore **des plats équilibrés et adaptés** aux régimes particuliers signalés par les bénéficiaires.

Qui peut en bénéficier ? Ce service est accessible **à tous, sans conditions d'âge** ni critères spécifiques.

Comment s'inscrire ? Deux options possibles : par téléphone au 05 55 89 12 03 ou en présentiel au siège de la Communauté de communes.

Comment se déroule les livraisons ?

La livraison est assurée par **Magaly BARREAU** et s'effectue **trois fois par semaine** : **le lundi** pour les repas du mardi et mercredi, **le mercredi** pour les repas du jeudi et vendredi et **le vendredi** pour les repas de samedi, dimanche et lundi. Il n'y a **pas d'obligation de prendre des repas tous les jours**, c'est à vous de choisir. Les livraisons s'effectuent **en liaison froide**. Le service fonctionne y compris **les jours fériés**, afin de garantir une continuité totale.

À quel prix ? Le tarif fixé tient compte du marché public conclu avec l'entreprise et du coût du service. Lors du renouvellement du marché, la hausse de 3,20 % du prix facturé par l'entreprise SOGIREST a été répercutée sur la tarification appliquée aux usagers, passant de 11,61 € à **11,98 €**. Des **frais mensuels** de facturation sont également appelés à hauteur de **1,52 €**. L'avis des sommes à payer est transmis aux usagers après traitement du Service de Gestion Comptable de LA SOUTERRAINE.



Bilan 2024

44 usagers inscrits.
13.145 repas livrés sur 14 des 17 communes du territoire.

Questionnaire de satisfaction

Lors du dernier magazine communautaire, nous avons indiqué que le service des repas à domicile ferait l'objet d'une enquête de satisfaction au cours de l'année 2025. Et c'est chose faite ! **Voici en quelques chiffres la synthèse du sondage.**

36 usagers ont participé.

100% des usagers sont satisfaits du service apporté par Magaly et mettent en avant sa bonne humeur et son écoute.

90% déclarent avoir la livraison des repas à l'heure et trouvent que la gestion des repas est simple.

39% des bénéficiaires estiment que la quantité pourrait parfois être plus importante.

86% des usagers recommanderaient le service repas à domicile de la Communauté de communes du Pays dunois.

Creuse habitat Un service public local, neutre & gratuit

Par le biais du PIG (Programme d'Intérêt Général), Creuse habitat vous accompagne pour **bénéficier d'aide à la rénovation de votre logement**, sous certaines conditions. Ce programme d'actions est mené entre **l'agence nationale de l'habitat (ANAH), le département et les communautés de communes**. Suite à la signature d'une convention de Pacte territorial, l'opération PIG a été remplacée au 01/01/2025 par le **PIG PT-FR'Creuse**.

La Communauté de communes s'associe aussi à l'ANAH et au Département de la Creuse dans le cadre du **Pacte territorial France Rénov'** pour faciliter vos projets de rénovation. C'est un service public, gratuit et de proximité pour vous accompagner à évaluer vos besoins, identifier les aides disponibles, vous conseiller et vous guider dans vos démarches. Des démarches sont par ailleurs entreprises par la Communauté de communes pour bénéficier au sein de ses locaux d'une permanence régulière, à minima mensuelle, d'un référent de Creuse Habitat.

Un point sur l'habitat depuis le début du mandat

La communauté de communes a attribué **67.293,28 € de subventions depuis 2020** dont 24.245,81 € avaient été notifiés avant 2020 et soldés durant le mandat. Les subventions sont attribuées selon **trois thématiques** pour les propriétaires occupant, répondant aux enjeux sociaux et sanitaires du territoire :

1 La lutte contre la précarité énergétique afin d'aider les ménages à mieux isoler leur logement et réduire leurs factures d'électricité. **39%** des dossiers retenus depuis 2020 ont concernés ce dispositif.

2 L'adaptation des logements à la perte d'autonomie pour permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de continuer à vivre chez elles dans de bonnes conditions. **56%** des dossiers retenus depuis 2020 ont concernés ce dispositif.

3 La sortie d'insalubrité (ma prime logement décent), destinée à accompagner les propriétaires occupants dans la remise aux normes de leurs logements dégradés.

5% des dossiers retenus depuis 2020 sont concernés par ce dispositif.

La place de la Communauté de communes

La Communauté de communes du Pays dunois s'engage aux côtés de l'ANAH pour apporter un **soutien financier complémentaire**.

- **5%** sur le montant HT des travaux pour « l'adaptation à la perte d'autonomie » (plafonnés à 20.000€),
- **500 €** pour les travaux relevant de la précarité énergétique,
- **10%** pour les projets de sortie d'insalubrité (plafonnés à 30.000 €).

De plus, **une aide spécifique est attribuée aux propriétaires bailleurs**, l'objectif étant d'encourager **la location de logements décents à loyer modéré**, contribuant ainsi à une offre locative de qualité sur le territoire.

- **10%** pour toutes les thématiques pour un projet porté par un bailleur (plafonnés à 30.000 €).

Bilan 2024

21 dossiers portés par des propriétaires occupants ont été soldés en 2024, représentant **9.289,16 € de subventions accordées** par la CCPD pour 374.324,72 € HT de travaux.

18 nouveaux dossiers engagés en 2024 avec **13.499,95 € d'aides** pour 404.755,60 € subventionnables. Parmi eux, 2 dossiers concernant des propriétaires bailleurs ont été engagés au cours de l'année 2024 représentant une aide de **6.000 €**.

En cette année 2025, on constate que 29 dossiers sont en attente de paiement (14 communes du territoire sont concernées), représentant une aide de **16.765,59 €** pour 512.880,98 € de travaux. Ces subventions seront versées dès la fin effective des réalisations, conformément aux procédures en vigueur.





Santé & solidarité en Pays dunois

L'ensemble de la Communauté de communes est secouru par 5 centres de secours :

- Centre d'Incendie et de Secours de **DUN LE PALESTEL**
- CIS de **BUSSIÈRE DUNOISE**
- CIS de **MÉASNES**
- CIS de **BONNAT**
- CIS d'**ÉGUZON**



Les communes du Pays dunois témoignent...

DUN LE PALESTEL et son engagement dans la solidarité territoriale. Le maire, Laurent DAULNY, avait déjà eu l'occasion de mettre l'accent sur la solidarité de sa commune à l'ensemble du territoire notamment par **la mise à disposition des bâtiments culturels et sportifs ainsi que les locaux de la Croix-Rouge.** Il tient aujourd'hui à rappeler un engagement fort, d'un choix que fait la municipalité depuis longtemps et assumé avec fierté : celui de la solidarité. Les élus de la commune ne restent pas centrés sur leurs seuls intérêts locaux. Ils mettent leurs ressources, leurs forces humaines **au service de l'intérêt général.**

C'est dans cet esprit que chaque année la commune participe activement au fonctionnement du **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).** En 2024, ce sont 3 agents des services techniques qui ont été mobilisés. Ils ont effectué au total 383 heures d'intervention pendant les jours ouvrables. Cela représente, pour donner une idée concrète, l'équivalent de 2 mois et demi de travail pour un agent. Ce n'est pas rien, c'est un engagement. Ces interventions ne sont pas limitées à la commune bien au contraire. 43 ont eu lieu sur notre territoire, 138 dans le secteur d'intervention auquel nous appartenons et 56 hors secteur, là où l'urgence les appelait. Cela fait au total 237 interventions. 237 fois que les agents ont été présents, disponibles, efficaces, pour protéger, pour aider, pour secourir. À cela s'ajoute une contribution financière de 45.000 euros destinée au fonctionnement du SDIS. **C'est un effort, mais c'est aussi un choix, un choix de responsabilité, un choix de solidarité.**

Les difficultés de recrutement

- **Bassin d'emplois** : plutôt faible.
- **Absence de certaines catégories socio-professionnelles** : les artisans et les agriculteurs.
- **Disponibilité demandée** : peu de patrons peuvent libérer leurs agents en journée.
- **Charge mentale et physique** demandée importante : le métier attire moins.
- **Contrainte géographique** : les futures recrues doivent habiter ou travailler dans un temps raisonnable par rapport au centre de secours.

Extension de la maison de santé

La commune de DUN LE PALESTEL crée une **extension** à la Maison de santé, située 18 rue de la Barre. **Les travaux sont en cours de réalisation.** Cette structure construite il y a une dizaine d'années accueille actuellement un médecin (2 jours par semaine), deux kinésithérapeutes, deux cabinets infirmiers, un ostéopathe, une pédicure-podologue, une psychologue – hypnothérapeute (2 jours par semaine), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), et récemment l'association ALIAD (Association Locale d'Interventions À Domicile).

Courant du deuxième semestre 2025, la création de la troisième aile permettra d'accueillir **une dentiste.** Il s'agit de Mme Sofia DUCHATEAU qui exerce déjà sur la commune. L'installation d'un second dentiste sera possible, les locaux ayant été prévus en ce sens. L'extension proposera également deux cabinets supplémentaires susceptibles d'accueillir des médecins. Le docteur BACH devrait accueillir prochainement un médecin junior qui pourra assurer des consultations.

Cet investissement communal a un **intérêt territorial** et bénéficie, en complément des financements de l'Etat et du Département, d'une subvention de 100.000 euros de la Communauté de communes du Pays dunois.

Cette structure en plein centre-ville permet de centraliser l'offre de santé.



Les communes du Pays dunois témoignent...

La Creuse comme bien d'autres départements ruraux, connaît **le problème des déserts médicaux.** LA CELLE DUNOISE bénéficie toutefois de la présence d'une **Maison de Santé Pluriprofessionnelle avec deux médecins formateurs.**

Chaque année 8 internes sont accueillis dans la MSP, deux jours par semaine, durant des stages de 6 mois. Des dizaines d'étudiants en Médecine sont passés par LA CELLE DUNOISE depuis le début de ces enseignements en 2004.

Certains se sont installés en Creuse et l'une d'entre eux, ses études terminées, est venue renforcer le cabinet médical de LA CELLE DUNOISE où elle travaille deux jours par semaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La maison médicale accomplit **une mission d'enseignement et d'accompagnement** en lien avec l'université et **les Docteurs juniors** (4^e année d'internat) pourraient venir étoffer la présence médicale sur des périodes de 6 mois à partir de 2026 et donc répondre en partie aux besoins de soins du territoire.

Accueillir et former de futurs médecins sur le territoire et leur faire découvrir ses habitants et ses atouts peut être **porteur d'installations futures.** C'est l'intérêt d'un **internat rural** en permettant aux étudiants de se loger sur place. Or il existe en face du cabinet médical cellois un bâtiment, ancienne maison d'accueil familial, parfaitement adaptée et qui pourrait recevoir jusqu'à quatre étudiants et permettrait d'éviter le risque d'isolement des internes.

Conscient de l'enjeu pour notre territoire le département, le Pays dunois et la commune de LA CELLE DUNOISE travaillent à faire aboutir ce projet d'internat rural qui pourrait être d'un intérêt majeur pour l'installation de professionnels de santé sur notre territoire.

Charles Chareille Charles Chareille Charles Chareille Charles Chareille Charles Chareille
Chareille Cha
Charles Cha
Chare
Charles C
Chare
Charles C
Chare
Charles C
Chareille Charles Chareille Charles
Charles Chareille Charles C
Chareille Charles Chareille Char
Charles Chareille Charles C
Chareille Charles Chareille Char
Charles Chareille Charles C



© lesamisdelacreuse.fr



SE SOUVENIR EN PAYS DUNOIS

CHARLES CHAREILLE

1905-1992

« *Un boy-scout à tête de patriarche, des idées simples pétries de générosité et de fraternité humaine, des maîtres qui ont nom, Jésus-Christ et Jean Jaurès, un enthousiasme qui échappe à l'érosion des années, un insatiable besoin de servir, une immense bonne volonté, un courage à toute épreuve* », tel se présente Charles Chareille le fameux Tonton des moulins.

À proximité du village de **Chéniers** sur la petite Creuse, **le moulin de Piot** est un lieu spécial et indissociable de l'œuvre de Charles Chareille. Il faut remonter un peu le temps pour comprendre. Fils de sabotier, lui-même sabotier à Bonnat, « Charlot », comme les jeunes de son âge a la fibre patriotique lors de l'armistice de 1918. En 1939 quand la guerre éclate, le jeune homme constitue un groupe de maquisard au Moulin de Piot et devient alors le **Capitaine SABOT** au sein du bataillon ANNE de l'Armée Secrète.

Après la libération, Charles revient avec nostalgie au Moulin de Piot et se demande si tous les jeunes, si ardents à combattre, auraient la même ardeur pour travailler, chanter, construire ensemble... Une idée alors germe ! En 1952, il fera l'acquisition du Moulin de Piot en créant une **association de jeunes apprentis** pour reconstruire le site du Moulin de Piot. Bientôt 3 moulins en Creuse rejoindront le moulin de Piot : ceux de Malval, de Tenèze et le Moulin Joly aussi à Chéniers.

Zoom sur...

- 1953 : l'Association du « Moulin des Apprentis » est fondée par Charles Chareille.
- La devise est « AMITIÉ » : A comme Apprentis, M comme Moulins, I comme Invention, T comme Tonton, I comme Idées et E comme Eternité.
- 1980 : 14 000 jeunes sont venus de 83 pays différents.
- 1994 : l'Association des Amis du Moulin rachète le Moulin de Piot.